

UNE ASSOCIATION POUR NOTRE QUARTIER



Saint-Simon Environnement



BULLETIN de décembre 2024 – janvier 2025

Bonjour chers adhérents et habitants du quartier de Saint Simon.

Le bureau de notre association se joint à moi pour vous souhaiter une très bonne année 2025, avec une belle santé, la réalisation de vos vœux les plus chers, pour vous et vos proches. Permettez-nous de souhaiter aussi à notre quartier une belle sérénité, une évolution harmonieuse, une qualité de vie pour tous dans le plaisir de relations amicales et constructives.

Les actualités n'ont pas de trêve hivernale, comme vous pourrez le voir dans ce bulletin, et comme nous pouvons l'apprécier dans vos sollicitations et votre présence en nombre dans nos réunions telle que celle de présentation du projet de PLUi-H le 13 janvier dernier.

Je vous en souhaite une bonne lecture et au plaisir de vous retrouver en réunion ou au détour d'une animation ou d'une rencontre dans le quartier.

Merci encore pour votre soutien indéfectible, à travers vos cotisations et vos mots d'encouragement !

Cordialement

M Herbach, au nom de l'ensemble des membres du bureau

Urbanisme

Suivi des permis de construire, commission urbanisme

Depuis notre dernier bulletin, voici les permis accordés et déposés :

Permis accordés :

- 4 logements au 6 impasse de Diane dans une rénovation

Dépôts de permis :

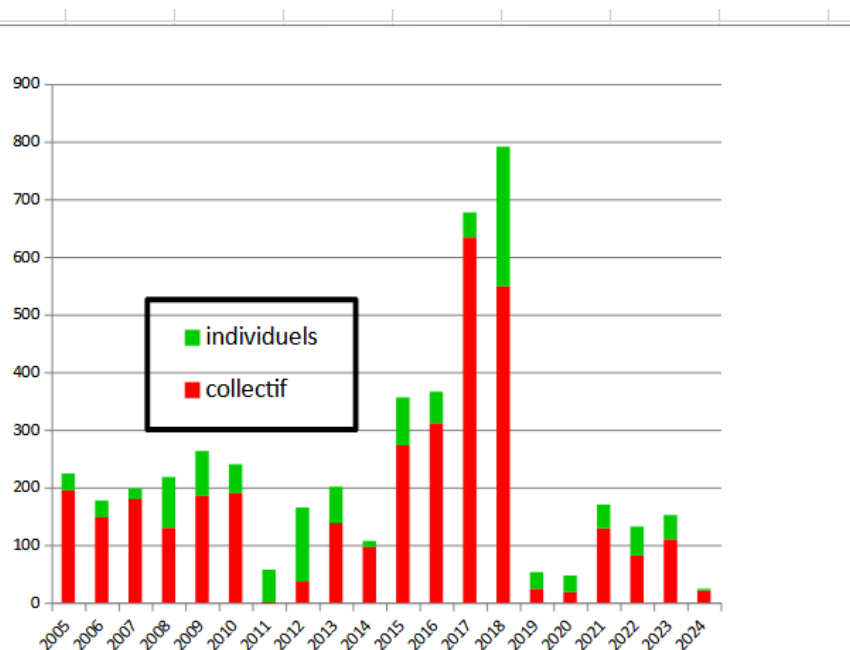
- 1 maison 103 ch de Canto Laouzeto
- 1 maison au 83 ch de Tucaut
- 1 maison au 35 rue Bayes
- 16 appartements au 5 ch de Basso-Cambo
- 26 appartements au 156 ch de Tucaut

Les permis de construire en 2024

Avec seulement 24 logements accordés, l'activité sur les logements neufs a été la plus faible depuis que nous relevons les autorisations d'urbanisme en 2005.

Cette chute est générale en France du fait des conditions économiques défavorables.

	collectif	individuels	Total
2005	195	29	224
2006	148	29	177
2007	180	18	198
2008	130	88	218
2009	185	78	263
2010	190	50	240
2011	0	57	57
2012	37	128	165
2013	138	63	201
2014	97	10	107
2015	273	83	356
2016	311	55	366
2017	634	43	677
2018	549	242	791
2019	24	29	53
2020	18	29	47
2021	129	41	170
2022	82	50	132
2023	110	42	152
2024	21	3	24
Total	3451	1167	4618



PLUi-H

A St-Simon, les nouvelles règles d'urbanisme qui s'appliqueront en 2026 devraient protéger le quartier des excès d'urbanisation que l'on a pu constater certaines années.

Nos demandes de modération dans le prochain PLUi-H ont été en grande partie acceptées par Toulouse Métropole et nous remercions notre Maire de quartier Nina Ochoa pour son soutien et l'organisation de temps d'échanges avec les responsables du PLUi-H.

Vous pouvez le consulter le projet de PLUi-H sur le site de la Métropole :

<https://metropole.toulouse.fr/le-plui-h-arrete>

L'enquête publique est ouverte depuis le **2 janvier jusqu'au 13 février**.

Vous pourrez consulter les documents papier dans les services de Toulouse Métropole à Marengo ou plus près, à la Mairie de Cugnaux.

Les rencontres avec les commissaires-enquêteurs auront lieu sur rendez-vous.

Vous pourrez également déposer vos contributions sur le site :

<registre-numerique.fr/plui-h-toulouse-metropole>

Vous pouvez choisir et télécharger le plan détaillé de votre zone du nouveau PLUi-H en allant sur ce lien :

<https://www.saint-simon-environnement.org/plu-et-promoteurs-immobiliers/plans-detailles-du-plu-ih-2024/>

Vous pouvez télécharger la légende des cartes ici :

<https://www.saint-simon-environnement.org/wp-content/uploads/2025/01/Legende-PLUi-H-2025.pdf>

Une fois repérée sur le plan mentionné ci-dessus l'étiquette de la zone (UM3-6 par exemple), vous pouvez consulter le règlement écrit de la zone sur le document se trouvant ici:

https://metropole.toulouse.fr/sites/toulouse-fr/files/2024-06/plui-h_3a_reg_ecrit.pdf

Réunion publique d'information sur le nouveau PLUi-H

Le 13 janvier 2025 S.S.E. a organisé une réunion publique d'information concernant le nouveau PLUi-H



Vue de la réunion du 13 janvier 2025

Soixante personnes ont assisté à cet échange présenté par Thierry Barbero. Ce dernier a décrit le processus d'élaboration de ce PLU, puis a expliqué comment "lire" ce nouveau PLU au vu des divers (et volumineux) documents qu'il comporte.

Il a ensuite indiqué les principaux changements par rapport aux plans précédents, dont la plupart du temps des modifications favorables à la maîtrise de l'urbanisation et aux formes d'habitats individuels de notre quartier, notre association ayant activement participé aux échanges proposés par les services compétents de la mairie durant l'élaboration de ce plan.

Cette présentation a été suivie par un échange avec les questions de l'assistance.

Incinérateur



Dossier évolution de l'incinérateur actuel, concertation sur le projet de futur incinérateur de remplacement :

Comme vous le savez, c'est le groupe SUEZ qui est aujourd'hui l'opérateur des deux incinérateurs de la Métropole Toulousaine (le site de Toulouse-Mirail, et celui de Bessières) pour une durée de 20 ans. SUEZ va aussi assurer la conception et la construction d'un nouvel incinérateur, pour mise en service à l'horizon 2032, pour remplacer l'actuelle installation toulousaine.

Le groupe de travail sur les lieux alternatifs a été réuni le 5 décembre dernier. Le travail de ce groupe a été concentré sur l'établissement des critères de sélection des sites, avec une pondération de ces critères. Nous sommes à la fois satisfaits d'avoir obtenu ces avancées (acceptation de l'idée de sites alternatifs, constitution d'un groupe de travail dédié), mais dans la crainte et la vigilance de voir trop rapidement écartés ou non étudiés des sites qui nous satisferaient davantage que l'actuel.

Le 23 janvier nous avons participé à une réunion de comité de pilotage de cette concertation. Le bureau d'études a présenté son travail : dans le périmètre qui lui a été assigné autour du site actuel, en plus des sites déjà analysés en amont de la concertation et du site proposé par Saint Simon Environnement, il a identifié 4 sites supplémentaires. Après application des critères d'exclusion puis des critères pondérés de sélection, 4 sites sont identifiés mais semble poser d'autres problèmes de disponibilité ou tout simplement de recevabilité de leur environnement. La réunion n'a donc pas achevé sa mission.

Nous sommes inquiets car Decoset a annoncé clairement qu'il n'y aura pas d'autre délai, que le planning sera respecté, et donc que **lors de la réunion publique qui se tiendra le 4 février à 18h30 dans la salle des fêtes de Lafourguette le site retenu sera communiqué** avec des éléments du projet porté par SUEZ.

Nous vous enjoignons donc à venir à cette réunion publique le 4 février à 18h30 à la salle des fêtes de Lafourguette pour découvrir avec nous ce site et manifester votre position vis-à-vis du choix qui aura été fait par Decoset. Ce choix nous engage tous pour les 40 à 50 ans à venir !

Pour votre complète information sur le projet : <https://decoset.fr/>

Dossier sanitaire (œufs) :

Vous avez été nombreux à faire acte de candidature pour faire partie de l'étude conduite par le Bureau Ginger Burgeap pour le compte de l'Agence Régionale de Santé. Soyez-en remerciés. Nous avons donné vos coordonnées au bureau d'études le 15 décembre dernier, les candidats retenus ont été avertis, les autres vont recevoir une information.

Sécurité sur notre quartier

« Participation Citoyenne Lutte contre les cambriolages »

C'est un dispositif national auquel adhère la mairie de Toulouse. Il s'agit de citoyens qui se portent volontaires pour devenir référents ou co-référents sur leur secteur.

Le référent collecte les alertes de ses co-référents (ou par Voisins Vigilants) sur son secteur, les traite et les remonte à son référent Police Nationale pour intervention (enquête) ou intensification des patrouilles. Ce dispositif est particulièrement adapté aux secteurs résidentiels (maisons individuelles). Il ne remplace pas l'appel au 17 ou à Allo Toulouse en cas d'urgence.

Lors de la réunion « bilan annuel » organisée par la mairie, celle-ci a insisté sur le fait que ce dispositif portait ses fruits (baisse des cambriolages) et qu'il fallait l'intensifier par la multiplication de petits secteurs, au plus proche des citoyens.

Sur Saint Simon il y a actuellement 3 référents pour 3 secteurs (Guilhermy, Tibaus et tout le reste). Nous manquons de référents/co référents sur la partie centre (entre Route de St Simon et le chemin de Basso Cambo (appel à candidature)

Pour tout renseignement sur le dispositif, vous pouvez en faire la demande aux référents en place sur l'adresse mail : vigistsimon@gmail.com. Pour devenir référents ou co-référents il faudra ensuite, en faire directement la demande et appeler Allo Toulouse.

« Voisins Vigilants », qui a été présenté dans le bulletin précédent, est une initiative « privée » des citoyens et non pas de la Mairie afin de faciliter les échanges d'alertes entre membres de la communauté. Les référents servent de ce vecteur pour transmettre ensuite les alertes à leur référent Police Nationale.



Evolution de la collecte des déchets verts

Rappel : A partir de début janvier 2025 la collecte des déchets verts sur rendez-vous à domicile s'arrête. Finies les collectes de fagots et de sacs.

Plusieurs services de remplacement sont mis en place par la métropole.

- prêt de broyeur via Kiloutou ou broyage à domicile par une entreprise mandatée par la Métropole, si vous avez plus de 2m³, pour réaliser du paillis gratuit chez vous
- abonnement payant (120€) pour 24 collectes à domicile (1 bac de 240L)
- forfait gratuit pour 6 collectes (1 bac de 240L)

Tous les détails se trouvent sur ce lien :

<https://metropole.toulouse.fr/mon-environnement/dechets-et-proprete/les-dechets-vegetaux>

ATTENTION : pour souscrire à ces deux derniers services, vous devez vous inscrire **avant le 31 janvier 2025** à cette adresse :

<https://metropole.toulouse.fr/demarches/collecte-de-dechets-vegetaux-sabonner-au-service>

A noter que les inscriptions pour le forfait gratuit ne seront ouvertes qu'à partir du 1^{er} janvier

Informations municipales

Début des travaux Cœur de Quartier

Les travaux du Cœur de Quartier de Saint-Simon débiteront dans les prochaines semaines, entraînant des perturbations de la circulation dans le quartier.

Une phase préparatoire commencera le 20 janvier et devrait se terminer, sans aléas, le 28 février. Cette phase se déroulera en plusieurs étapes. ENEDIS interviendra sur la rue du Cimetière Saint-Simon et, ponctuellement, sur le Chemin de Basso Cambo entre **le 20 et le 31 janvier**.

Suivront ensuite des travaux sur le réseau TELECOM, **du 3 au 28 février**, affectant la rue Réguelongue, le Chemin de Basso Cambo et la rue du Cimetière.

Une fois ces travaux préparatoires achevés, les travaux de voirie pourront commencer, pour une durée estimée **à 8 mois, à partir du 3 mars**.

Cependant, comme vous le savez, les délais des chantiers peuvent être influencés par des conditions climatiques imprévues ou des contraintes techniques, ce qui peut entraîner des ajustements dans le calendrier.

Sachez toutefois que durant cette période, la circulation sera perturbée aux abords des zones de chantier, et le stationnement y sera temporairement interdit. L'accès des riverains, des commerces ainsi que les livraisons seront maintenus autant que possible. L'accès au parking de la place de l'Église sera également préservé.

Les services de la collectivité ont fait leur possible pour limiter l'impact sur les riverains.

Vous êtes invités à découvrir l'organisation des travaux lors d'une réunion publique organisée le : **Mardi 11 février 2025, à 18h00 Salle de quartier de Saint-Simon** 10 place de l'église Saint-Simon

La Maison du Bien Manger a ouvert ses portes dans la maison de maître de Candie

Réunion d'information sur les jardins partagés de Guilhermy par N Ochoa dans la salle des associations place de l'Église à 17h30 le 3 février

Transports et Déplacements, Voirie

Nous saluons ici la réussite de **l'atelier vélo participatif** au Centre social de Saint Simon (31b Chemin du loup) dont la deuxième session a eu lieu samedi 11 janvier. D'autres dates vont être ouvertes dont certaines à Guilhermy. Infos à suivre sur le Facebook du Collectif de Défense et de Solidarité du Quartier de Saint Simon.



Vous le constatez la rue Réguelongue souffre de travaux, patience (cf ci-dessus l'annonce des travaux du cœur de quartier)
En revanche il y a eu de jolies reprises (ci-dessous carrefour Tibet/ Giono)



Animations Communication

Nous programmons la tenue de notre Assemblée Générale le 10 mars salle des associations place de l'église

Le **bibliobus** va reprendre sa tournée avec un point d'arrêt supplémentaire à **Guilhermy**. Il est fort probable que l'arrêt sur la place de l'église sera perturbé pendant la période des travaux, affaire à suivre..

Au Centre Social toujours, communication sur le projet d'un **café associatif** le 24 janvier auberge espagnole et galette des rois à 19h30: beau lancement avec un public nombreux et intéressé!

Centre d'animation

Donnez votre adresse mail au Centre d'animation si vous souhaitez être informés des spectacles qui s'y tiennent.

Suivez l'actualité de notre association sur notre site :

<https://www.saint-simon-environnement.org/>

ou en flashant le QR-CODE :



PROCHAINES RÉUNIONS

Réunion d'information sur les jardins partagés de Guilhermy par N Ochoa dans la **salle des associations place de l'Église à 17h30 le 3 février**

La prochaine réunion du bureau de St-Simon Environnement aura lieu **lundi 3 février** dans un lieu que nous ne pouvons vous indiquer faute de possibilité d'accueil du public.

Réunion publique sur l'incinérateur actuel et futur **le mardi 4 février à 18h30 à la salle des fêtes de Lafourquette**
Reunion de bureau de Saint Simon Environnement **lundi 3 mars à 18h** salle des associations place de l'église

Assemblée Générale de Saint Simon Environnement **lundi 10 mars à 18h** salle des associations place de l'église

UNE ASSOCIATION POUR NOTRE QUARTIER



Saint-Simon Environnement



BULLETIN de février – mars 2025

Bonjour chers adhérents et habitants du quartier de Saint Simon.

C'est une bien triste nouvelle que nous avons apprise tout début mars. Notre ami et cofondateur de l'Association Jean Marie Corbi nous a quitté, emporté par une maladie foudroyante contre laquelle il s'est battu courageusement entouré de sa famille et de ses nombreux amis.

Il s'est beaucoup impliqué dans la vie de Saint Simon : la création de notre association, celle du Collectif de Défense et de Solidarité du Quartier, son activité musicale dont il a pu nous faire profiter lors des fêtes du quartier, et plus largement par toutes ses activités professionnelles et amicales à travers lesquelles il a toute sa vie cultivé un sens profond de l'humain. Nous avons tous pu en prendre conscience si besoin au vu de la très grande affluence et des témoignages lors de la cérémonie religieuse qui s'est tenue le 14 mars.

Toutes nos pensées à sa famille.





Vue de l'assemblée le 10 mars 2025.

L'assemblée générale de St-Simon Environnement s'est déroulée le 10 mars 2025 avec une quarantaine de participants.

Un hommage, en début d'assemblée, a été rendu à notre ami Jean Marie Corbi, fondateur de notre association, récemment disparu.

Le rapport d'activité 2024 a été présenté par le Président :

- Participation aux Commissions Urbanisme
- Présentation du bilan des équipements publics du quartier (dont collèges et écoles)
- Dossiers Environnement avec un point particulier concernant les consultations concernant le renouvellement de l'incinérateur

Concertation sur le renouvellement de l'incinérateur :

Un gros débat a eu lieu sur ce sujet.

Les échanges entre les membres du bureau participant à cette concertation et adhérents ont amené à un vote de l'assemblée sur l'arrêt de la participation de notre association à cette concertation ; cet arrêt a été adopté à la majorité de l'assemblée.

Le rapport de trésorerie a été présenté par la Trésorière à qui l'Assemblée Générale a donné quitus pour sa gestion 2024.

Le Bureau de l'Association a été reconduit.

Présentation des perspectives pour 2026 (suite dossier incinérateur, centre social, sondage...)

Cette assemblée s'est terminée par un moment de convivialité autour d'un pot.

Urbanisme

Suivi des permis de construire, commission urbanisme

Depuis notre dernier bulletin, voici les permis accordés, refusés et déposés :

Permis accordés :

- 1 maison au 83 ch de Tucaut
- 1 maison au 35 rue Bayes
- 23 appartements au 156 ch de Tucaut

Permis refusés :

- 16 appartements au 5 ch de Basso-Cambo

Dépôts de permis :

- 1 maison au 11 chemin du renard

URBANISME – Tout savoir sur la commission d'examen des avant-projets immobiliers du quartier Saint-Simon

Pour tous les projets de construction d'habitat collectif les promoteurs sont tenus de présenter un avant-projet devant les services de l'Urbanisme de la ville, avant tout dépôt de permis de construire.

Depuis 2022 M. le Maire de Toulouse a mis en place, à titre expérimental, la participation de deux associations de notre quartier à cette commission. Nous sommes le seul quartier de Toulouse à bénéficier de cette participation !

Les deux associations sont *Saint-Simon Environnement* et le *Collectif de Défense et de Solidarité du Quartier*. Chacune de celles-ci ayant un membre titulaire et un suppléant.

Comment cela se déroule-t-il ?

Environ une semaine avant une nouvelle réunion d'avant-projet, les services de l'Urbanisme communiquent aux deux titulaires le dossier réalisé par le promoteur ; celui-ci contient toutes les données concernant les différentes surfaces (planchers, emprise, pleine terre ...) ainsi que les croquis d'implantation des bâtiments ; toutefois de nombreux aspects tels que ouvrants, façades... ne figurent pas, en général, dans ces avant-projets.

Nous sommes engagés à la confidentialité de ces informations ; comme demandé par M. le Maire, elles ne doivent faire l'objet d'aucune diffusion à l'extérieur de nos deux associations et ce, de quelque manière que ce soit.

Au vu de ces documents nous rédigeons un avis contenant toutes nos remarques (densité, intégration, circulation, vis-à-vis sur le voisinage...). Cet avis est présenté lors de la réunion où se retrouvent la Direction de l'Urbanisme, le promoteur et son architecte et nos deux représentants ; réunions en présentiel ou en visioconférence. L'avis est ensuite transmis par écrit à l'Urbanisme.

Bien sûr notre avis est purement consultatif. Il n'en demeure pas moins que nous avons réussi à infléchir bon nombre de projets.

Le projet suit ensuite son cours (avis des élus, des services de l'Urbanisme, puis dépôt du permis et enfin son acceptation ou refus par l'Urbanisme).

Dans ces dernières phases seules l'information concernant le dépôt de permis puis la décision de l'Urbanisme sont accessibles au public sur ce site internet :

<https://geosphere.applis.toulouse-metropole.fr/guichet-unique/Login/AffichageReglementaire>

Notre association relève 2 fois par mois ces registres pour suivre les projets de construction.

Incinérateur



Comme vous l'avez lu dans le compte rendu de l'Assemblée Générale, suite au vote, nous avons annoncé aux instances (Decoset, garantes de la Commission Nationale de Débat Public, maires de Toulouse et de Saint Simon, associations) **notre retrait de la Concertation** autour de la construction du futur incinérateur (UVE) en lieu et place de l'actuel.

Voici quelques extraits de notre courrier motivant ce retrait :

Notre retrait est décidé suite à la réunion publique du 4 février.

En effet, le site est retenu alors que :

- Le groupe de travail qualité de l'air qui pourrait nous éclairer sur le risque santé n'a pas terminé ses travaux
- Decoset a modifié les critères du groupe de travail sur les sites alternatifs en exigeant une superficie minimale de 4 hectares. Ce qui a été contesté dans les réunions et dans nos courriers. Les plans initiaux prévoyaient au maximum une emprise au sol des bâtiments de 120 m × 50 m...
- La sélection finale du site s'est faite sur des critères supplémentaires à ceux du groupe de travail dédié, avec un poids autrement supérieur.
- Le bureau d'études a travaillé pour finalement proposer des terrains irrecevables :
 - o Soit incompatibles avec l'environnement urbanisé (Chemin de la loge, Cugnaux, Thalès, La Mounède) mais qui répondent à une logique logistique bien pratique
 - o Soit politiquement inaccessibles sans même la moindre vérification auprès des communes concernées (terrains hors périmètre Decoset). Ainsi nous ne comprenons pas que la question du Muretain ne soit pas traitée clairement avec cette entité, alors qu'il est évident qu'à moyen terme ses déchets finiront dans l'incinérateur projeté.
- Il nous a fallu lourdement insister auprès de la Préfecture pour avoir une enquête sanitaire sur les œufs de poulaillers
- Nous n'avons obtenu aucun retour sur une quelconque approche épidémiologique, il nous faut donc là aussi faire le travail nous-mêmes ?
- Nous n'avons pas de réponse sur le risque des formes ou molécules jusqu'ici non prises en charge : PFAs, nanoparticules, nous devons là aussi collecter des données et des études de gestion de ces polluants avérés.
- La voie de conversion totale de la chaleur de combustion en électricité n'a pas été traitée explicitement.

Ces observations font suite aux ressentis mitigés déjà pointés sur les sujets :

- Si au début il avait été indiqué la déconnexion entre le réseau de chaleur et l'incinérateur, nous avons tous bien compris que cette déconnexion n'a jamais réellement été envisagée
- Offre d'une subvention de 150M€ au bénéficiaire de la DSP avant toute négociation tarifaire.
- Manque de clarté dans la Délégation de Service Public sur la réelle possibilité de changer de site
- Nous nous posons beaucoup de questions au vu des données fournies par ATMO à la réunion du groupe de travail qualité de l'air (impacts Covid, impact arrêt de l'incinérateur pour travaux avec groupe générateur au fuel)
- Absence des engagements par EPCI (communes...), donc quel crédit accorder alors que les comparaisons avec d'autres villes sont toujours rejetées et qu'aucune évaluation d'impact des modifications de tri individuels n'est prise en compte ? S'en suit forcément une absence d'acceptation réelle du choix fait dans le dimensionnement de l'outil à une capacité de 240 000t malgré les quelques diagrammes globaux proposés.
- Enfin, notre association a assisté à toutes les réunions et a investi beaucoup de temps et de déplacements pour finir par un sentiment de « à quoi bon, tout était joué depuis le début... »

Pour votre complète information sur le projet : <https://decoset.fr/>

Les suites de ce dossier :

Dossier sanitaire (œufs) :

Les prélèvements d'œufs et de terre ont eu lieu fin janvier, les analyses ont été réalisées, les résultats ont été reçus par le bureau chargé de l'étude, nous pensons recevoir ces résultats prochainement.

Dossier industriel :

Decoset et l'opérateur retenu (EVONEO) vont tenir une réunion d'information publique le 9 avril à 18h30 dans la salle des fêtes de Lafourquette. Il devrait y être question principalement de ce à quoi va ressembler la nouvelle unité (et donc quelle surface de terrain doit réellement être affectée à cette unité !) et sans doute des technologies mises en œuvre, et plus certainement des calendriers d'avancement du projet (dossiers administratifs, organisation des chantiers, etc.) Allez-y pour en apprendre plus !

Francazal

Une réunion de travail spécifique sur le projet d'une Charte Environnementale a été tenue dans les locaux de la Préfecture.

Ont été présentés les cadres réglementaires d'une telle charte ainsi que les exemples (Pau, autres aéroports d'Occitanie). Les associations estiment qu'une telle charte aurait l'intérêt de préparer l'avenir et d'améliorer la communication et donc la relation avec le grand public. Le dossier va aller dans les mains du Préfet.

Informations municipales

Début des travaux Cœur de Quartier

Les travaux du Cœur de Quartier de Saint-Simon ont débuté, entraînant des perturbations de la circulation dans le quartier. Les travaux de voirie sont prévus pour une durée de **8 mois**.

Réunions jardins partagés à Guilhermy : les 7 et 28 avril à 18h30 salle du groupe scolaire

12 avril: Atelier Vélo au Centre Social

Informations du Comité des Fêtes:

27 avril : bourse aux plantes à Guilhermy

18 mai: vide grenier et bourse aux vélos place des Tibaous

24 mai: Saint Simon fait son jeu au Centre Culturel

Autres dates dans notre prochain bulletin

Divers

Centre d'animation

Donnez votre adresse mail au Centre d'animation si vous souhaitez être informés des spectacles qui s'y tiennent.

Suivez l'actualité de notre association sur notre site :

<https://www.saint-simon-environnement.org/>

ou en flashant le QR-CODE :



PROCHAINES RÉUNIONS

La prochaine réunion du bureau de St-Simon Environnement aura lieu **lundi 5 mai à 18h** dans la salle associative place de l'église

UNE ASSOCIATION POUR NOTRE QUARTIER



Saint-Simon Environnement



BULLETIN d'avril – mai 2025

Bonjour chers adhérents et habitants du quartier de Saint Simon.

Nous nous sommes retirés comme vous le savez de la concertation sur l'incinérateur, mais avec vous nous assurons un suivi de ce dossier qui continue sa progression. Nous vous relayons les invitations aux sessions d'informations, et nous avons eu un retour de l'ARS sur les analyses des œufs et des sols de poulaillers toulousains ; une analyse que nous avions réclamée longtemps avant d'être enfin soutenus par la préfecture de la Haute Garonne.

Des choses se passent à Guilhermy espérons que les moyens arrivent enfin pour tous nous rassurer sur l'avenir de ce secteur de Saint Simon.

La mairie a lancé les travaux sur le cœur de quartier Réguelongue-place de l'église

Voici les sujets principaux que vous trouverez dans ce numéro

Bonne lecture

Échanges avec Mme Ochoa

Nous avons beaucoup de sujets à traiter avec notre maire de quartier qui nous a reçu avec son équipe le 9 avril
Nous allons vous en présenter quelques-uns.

Guilhermy : La phase II de l'OAP va s'enclencher. Ce quartier devrait accueillir encore 360 logements sur les 10 ans à venir. L'action sociale doit s'intensifier et y démarre par un « Social Truck » piloté par l'AFEV (*Association de la Fondation Etudiante pour la ville*). Le bâtiment « Cougnaud » va accueillir une activité sportive privée de Pickle Ball. Le permis de construire du gymnase sera déposé (*et l'a été !*) début mai. Contacts avec la direction de l'école primaire pour un usage plus étendu de la salle disponible. La prise électrique demandée sur la place sera installée prochainement. Le bibliobus sera pérennisé. D'autres éléments sont en étude mais pas assez avancés pour vous les donner ici.

17 rue Réguelongue : conscience de la dégradation de cette belle construction, relance de l'idée d'un arrêté de péril.

Sécurisation des abords des écoles primaires : expérimentation d'une zone de dépose minute à P Bert. Pose de barrières aux Tibaus. Signalétique et potelets pour Canto. Les associations de parents d'élèves ont été informées.

Réunion publique de quartier du 2 juin 2025

Ce 2 juin a eu lieu au Centre d'Animation la réunion périodique de quartier organisée par le maire de notre quartier Mme Nina Ochoa. Plus d'une soixantaine de personnes y assistaient.

Ont été présentés :

* les réalisations en cours et à venir relevant du programme "Mes idées pour mon quartier" :

- Appel à projets 2021 : *déploiement de 6 équipements anti moustiques – arbres le long du Bd Eisenhower – Végétalisation de la place des Tibaous tout est réalisé*
- Appel à projets 2024 : projets retenus : *Installer des systèmes de rafraîchissement dans les écoles – Installer un abri vélo dans l'école P Bert – Création d'une signalétique cyclable entre Guilhermy et Basso Cambo*

* travaux financés par l'enveloppe de quartier (57000€ partagés entre St Simon et Lafourguette) pour 2025 à Saint Simon : *Panneau de communication et borne électrique, travaux façade école (Guilhermy) - Reprise des jeux existants et aménagement de l'espace vert derrière l'école (École des Tibaous)*

* point sur les travaux du "Cœur de Quartier" (rue Règuelongue, place de l'Église) *prévus pour se terminer fin novembre*

* accès de l'école Paul Bert : *expérimentation de dépose minute à venir dans les jours à venir*

* travaux du Centre Socioculturel Paul Bert : *présentation du projet et du déroulé des travaux pour un montant de 2,67 millions d'€; ouverture prévue fin de cette année. Ce centre sera rattaché au Centre d'Animation existant. Outre les activités déjà hébergées jusqu'ici, il y aura possibilité pour de nouvelles. Le projet de café associatif pourrait y trouver un point d'ancrage. 600m² rénovés + 200m² créés soit au total 800m² de plancher seront livrés.*

4 | Actualité du quartier
Diapo 20

FOCUS

Centre culturel – Ancienne école Paul Bert

Livraison prévue pour décembre 2025

Concrètement :

- une salle polyvalente
- une salle dédiée aux activités de mouvement (danse, activités de bien être...)
- une salle théâtre
- une salle d'activités calmes (arts plastiques...)
- un espace musique (4 studios de pratiques individuelles, 1 salle de pratique collective)
- avec une restauration complète et une extension nécessaire du bâtiment existant.



Bureau de quartier 14
Mon Quartier + Facile

* Gymnase et salle Guilhermy : *le projet d'un montant de 7,8millions d'€ a pris du retard, mais le permis de construire a été déposé.*

* Espace Récréatif Guilhermy : *une concertation est ouverte pour définir les besoins et attentes*

* Voie cyclable Liffard-Eisenhower : *toujours promise pour ... 2026 (impact lié aux aspects sécurité défense de Thalès)*

* Espace vert de l'école Tibaous : *sera réalisé cet été*

Au cours des présentations ou en fin de réunion les organisateurs ont été interpellés sur divers sujets : sécurité et propreté du quartier Guilhermy... problèmes de sécurité de circulation (piétons ou cycles) en particulier route de Saint Simon. Les réponses ont été apportées soit par la présentation, soit en retour.

Intervention « sécurité » des représentants de la Participation Citoyenne : prenez contact avec eux pour signaler des problèmes et ou si vous voulez être un correspondant sécurité pour votre secteur.

Urbanisme

Suivi des permis de construire

Depuis notre dernier bulletin, voici les permis accordés, refusés et déposés :

Permis accordés :

1 maison au 11 ch. du Renard

Permis refusés :

1 maison au 68 ch. du Loup

L'actualité immobilière du quartier est très calme en ce moment.

Pour rappel le rapport de l'enquête publique sur le futur PLUi-H devrait être rendu début juin.
Quant au nouveau PLUi-H, il devrait être en vigueur fin d'année 2025.

Incinérateur



Depuis notre retrait de la Concertation autour de la construction du futur incinérateur (UVE) en lieu et place de l'actuel, les informations nous arrivent :

Interactions :

Notre retrait a été entériné, nous avons reçu et ou rencontré les interlocuteurs (Decoset, Garantes de la CNDP) ainsi qu'un courrier de M Terrail Noves. Notre position est entendue et pour partie comprise, la porte est ouverte avec le Decoset et la suite de la concertation publique pour toutes remarques, suggestions, etc.

Nous avons aussi pris contact avec un avocat pour l'aspect juridique du dossier, comme demandé pendant l'AG.

Volet technique :

Le 9 avril dernier s'est tenue la réunion de présentation de la nouvelle Unité de Valorisation Énergétique (en clair nouvel incinérateur), organisée par le DECOSET, à la salle de Lafourguette.

Environ 50 personnes y assistaient en plus des équipes du DECOSET, d'EVONEO (nouveau concessionnaire), du cabinet Willing et des deux garantes du débat national.

Ci-dessous, les deux « vues d'artiste » captées sur le site de Richez Associés : où sont passés l'avenue Eisenhower et toutes les activités de la zone de Thibaud ?





Livré en 2031, la capacité annoncée de l'U.V.E. pour les 2 fours sera de 15 tonnes par heure, ce qui amène par calcul à une capacité annuelle de 262 000 tonnes pour une capacité autorisée de 240 000 T/an ; ce qui laisse peu de marge pour les arrêts (incidents, maintenance ...).

Le projet architectural est original et ambitieux (toiture photovoltaïque ...).

Voir ici pour plus de détails :

<https://www.richezassocies.com/fr/projets/la-nouvelle-unite-de-valorisation-energetique-de-toulouse>

La déchetterie de Monlong sera déplacée. Le site de la future déchetterie se situera à l'angle sud-est du boulevard de Thibaud et de l'avenue du Gal Eisenhower.

A la question "y aura-t-il des retombées positives (!) pour nos quartiers, Laurent Guyon (DECOSSET) répond qu'il serait envisageable de redistribuer aux riverains le produit de la centrale photovoltaïque sous forme d'abonnement privilégié à l'électricité. Donc, à suivre.

Vous pouvez consulter les divers documents du DECOSSET en suivant ce lien :

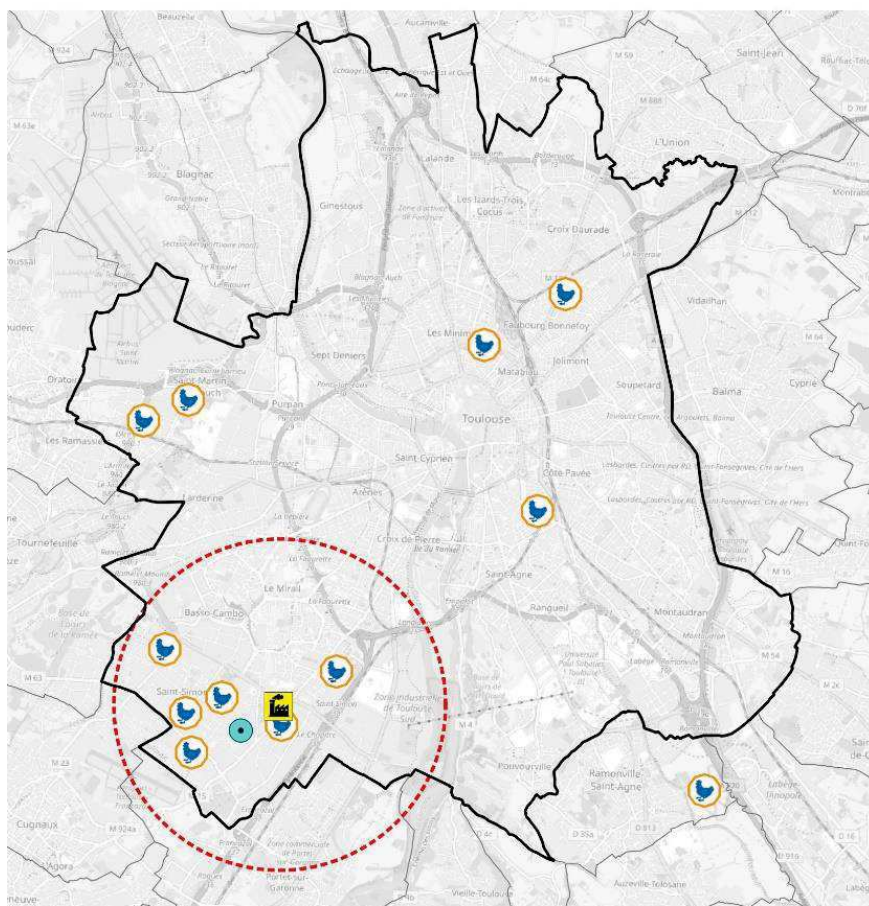
<https://uve-toulouse.decoset.fr/ressources/>

Volet sanitaire (œufs, sols) :

Les prélèvements d'œufs et de terre ont eu lieu fin janvier. Le 16 mai l'ARS nous a fait une présentation simplifiée des résultats, l'a mise en ligne sur son site et a publié un communiqué de presse. En voici les éléments

Mode opératoire : prélèvements d'œufs, de sols (0 à 5cm), enquête sur les pratiques de l'éleveur et observation du mode de vie des poules

Carte des poulaillers sélectionnés autour de l'incinérateur de la SETMI



Légende :

Incinérateur de la SETMI

Périmètre à 3 km de SETMI (zone exposée)

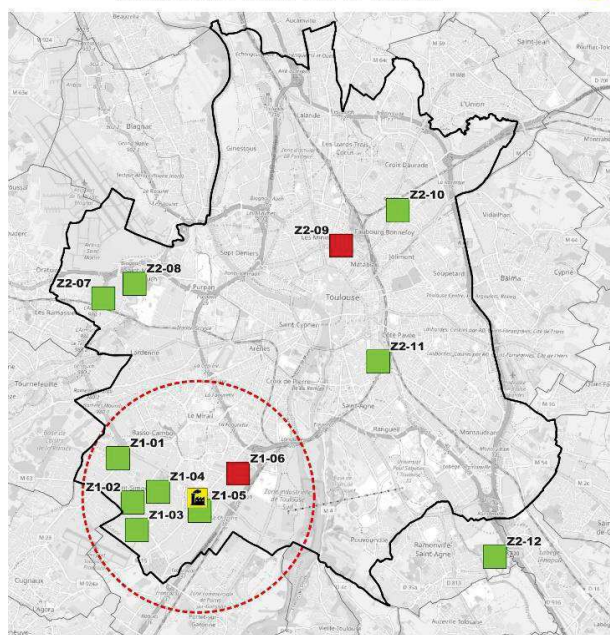
Poulailler

Point de prélèvement de St-Simon-Environnement



Les valeurs trouvées sont comparées soit aux normes sanitaires existantes (pour les œufs) soit pour les sols, lorsque aucune norme n'existe (selon l'ARS) par rapport à une analyse faite par le BRGM en 2024 considérée comme « bruit de fond toulousain »

Carte des teneurs en dioxines et furanes des œufs des poulaillers



Légende :

Incinérateur de la SETMI

Périmètre à 3 km de SETMI (zone exposée)

Toulouse

Teneur en dioxines/furanes des œufs :

< 2,5 pg/g de matière grasse

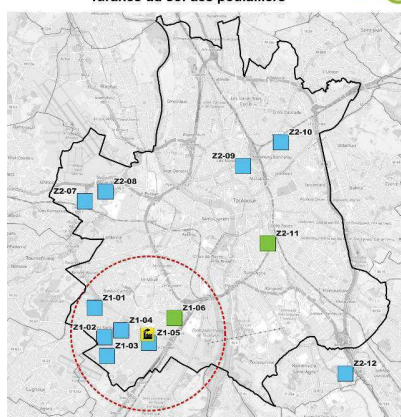
>= 2,5 pg/g de matière grasse



Analyses sur 17 dioxines et furanes dans les œufs :

- Présence dans tous les poulaillers sans différence entre les 2 zones
- 2 résultats supérieurs au seuil sanitaire

Carte des teneurs en dioxines et furanes du sol des poulaillers



Légende :

Incinérateur de la SETMI

Périmètre à 3 km de SETMI (zone exposée)

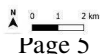
Toulouse

Teneur en dioxines/furanes des sols :

< 2 (sols ruraux sans industries)

2-5 (sols urbains toulousains)

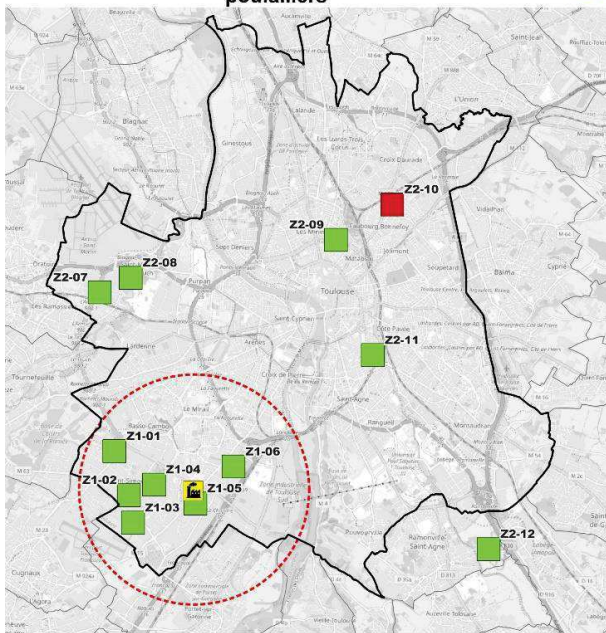
> 5 (sols urbains avec industries)



Analyses sur 17 dioxines et furanes dans les sols :

- Présence dans tous les sites sans différence entre les zones
- Aucun dépassement par rapport aux valeurs de référence (BRGM)

Carte des teneurs en PCB non-dioxin-like des oeufs des poulaillers



Légende :

- Incinérateur de la SETMI
- Périmètre à 3 km de SETMI (zone exposée)
- Toulouse

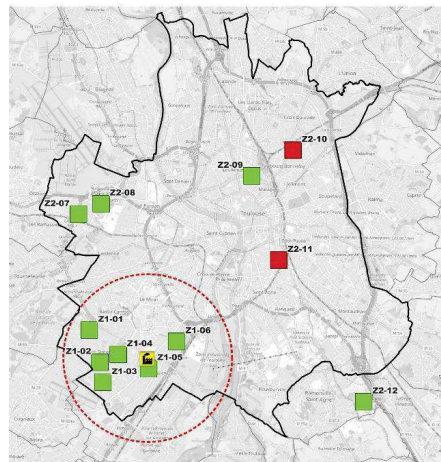
Teneur en PCB-NDL des oeufs :

- < 40 ng/g de matière grasse
- >= 40 ng/g de matière grasse

Analyses sur 6 PCB non dioxin like dans les œufs:

- Présence dans tous les poulaillers sans différence entre les 2 zones
- OEUFs : 1 résultat supérieur au seuil sanitaire

Carte des teneurs en PCB non-dioxin-like du sol des poulaillers



Légende :

- Incinérateur de la SETMI
- Périmètre à 3 km de SETMI (zone exposée)
- Toulouse

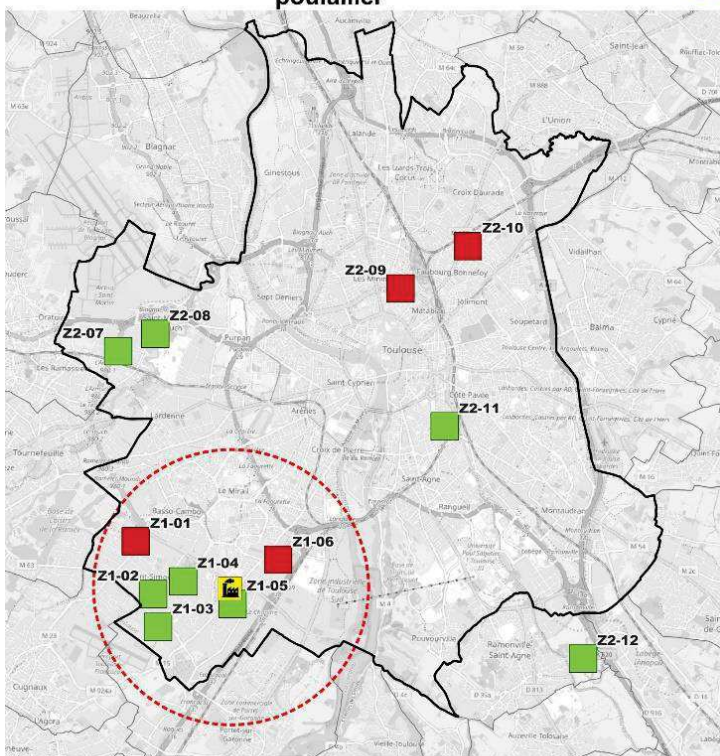
Teneur somme des PCB-NDL des sols : (µg/kg MS)

- < 11 (sols urbains toulousains)
- >= 11

Analyses sur 6 PCB non dioxin like dans les sols :

- Présence dans tous les sites sans différence entre les zones
- 2 dépassements par rapport aux valeurs de référence (BRGM)

Carte des teneurs en dioxines + furanes + PCB-DL des oeufs par poulailler



Légende :

- Incinérateur de la SETMI
- Périmètre à 3 km de SETMI (zone exposée)
- Toulouse

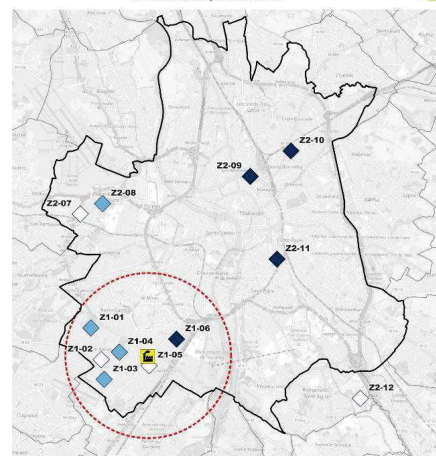
Teneur en dioxines+furanes+PCB-DL des oeufs :

- < 5 pg/g de matière grasse
- >= 5 pg/g de matière grasse

Analyses sur 12 PCB dioxin like dans les œufs:

- Présence dans tous les poulaillers sans différence entre les 2 zones
- 4 résultats supérieurs au seuil sanitaire

Carte des teneurs en PCB dioxin-like du sol des poulaillers



Légende :

- Incinérateur de la SETMI
- Périmètre à 3 km de SETMI (zone exposée)
- Toulouse

Teneur en PCB-DL des sols : (ng/kg MS)

- 0,11 - 0,23
- 0,23 - 0,63
- 0,63 - 8,92

Analyses sur 12 PCB dioxin like dans les sols :

- Présence dans tous les sites sans différence entre les zones
- Valeurs élevées en zone éloignée

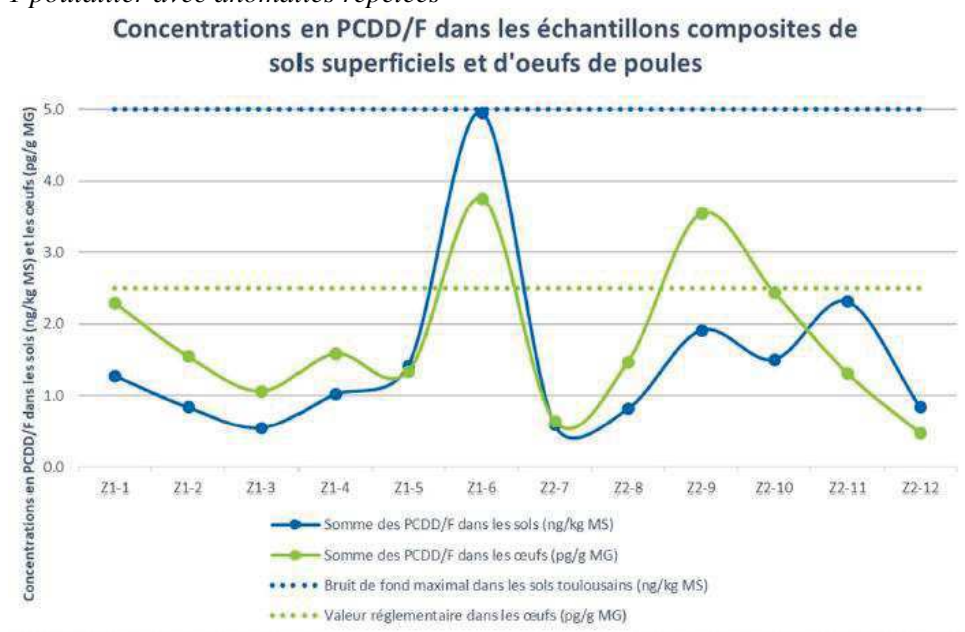
L'enquête environnementale :

- Parcours extérieur dans tous les poulaillers
- Aucune trace de cendres
- Nourriture : aux graines/céréales et parfois, restes alimentaires
- Voie d'exposition des poules :

- Géophagie observée dans tous les poulaillers
- Ingestion de l'eau de pluie souillée sur les sols
- Exposition aux produits phytosanitaires d'entretien du poulailler

Conclusions de l'étude

- **Présence diffuse** des 35 polluants
- Teneurs **majoritairement inférieures** aux valeurs réglementaires
- **Absence de lien avec l'incinérateur** (« zone exposée » vs « zone témoin »)
- **Corrélation** entre les concentrations dans les sols et les teneurs dans les œufs
- **Autres sources locales identifiées**
- **4 poulaillers avec anomalies :**
 - 3 en « zone témoin » / 1 en « zone exposée »
 - 1 poulailler avec anomalies répétées



En conclusion de cette présentation Synthétique, l'ARS va mettre en ligne sur son site Internet les résultats de l'étude, une foire aux questions et un « Petit guide de l'autoconsommation en toute sécurité » du ministère de la Santé (2023)

Nous vous relayons ici les conseils extraits du site de l'ARS :

1. **Construction du poulailler :**
 - Éviter tous les matériaux anciens, de récupération ou des bois traités pouvant contenir potentiellement des polluants
2. **Gestion des poules :**
 - Donner les aliments dans une mangeoire et non directement sur le sol ;
 - Ne pas répandre de cendres (barbecue, cheminée...) dans le jardin ;
 - Choisir un aliment adapté aux besoins des poules (en demandant conseil auprès des professionnels).

Plus les poules sont exposées au sol nu, plus elles s'exposent aux dioxines au cours de leur vie. La consommation de ses œufs peut être poursuivie plusieurs mois après la bonne mise en place des recommandations ci-dessus.

Si vous êtes un consommateur régulier d'œufs de poules domestiques, et en cas de question pour votre santé, vous pouvez prendre conseil auprès de votre médecin traitant ou auprès du service médical du centre antipoison et de toxicovigilance de Toulouse au 05 61 77 74 47.

Le lien vers le guide de conduite des poulaillers :

https://sante.gouv.fr/IMG/pdf/2023_09_guidesanitaire_autoconsommation.pdf

Notre analyse :

Nous tenons à remercier le secrétariat général de la Préfecture sans qui cette analyse n'aurait pu jamais voir le jour. Et l'ARS Occitanie qui a fini par traiter ce sujet !

Les résultats présentés se montrent rassurants à la fois dans l'impact apparent de l'incinérateur et dans la généralisation de la contamination sur l'agglomération Toulousaine. Au vu des résultats de la région parisienne, c'était une de nos grandes inquiétudes.

Par exemple, en région parisienne, les œufs de 7 poulaillers sur 8 situés autour d'un incinérateur (et 14/25 en tout) ont montré des teneurs en dioxines+ furanes supérieures à la norme. Pour la somme dioxine furanes+ PCB DL ce sont 21 poulaillers sur 25 dont les œufs ont des teneurs supérieures aux normes sanitaires... (cf : contaminations des œufs de poules par des polluants organiques persistants-novembre 2023 et annexes, sur le site de l'ARS Île de France).

Donc, dans l'attente des résultats détaillés (nous remercions les quelques détenteurs de poules de Saint Simon qui nous ont partagé les éléments que l'ARS leur a transmis), nous réservons notre position définitive sur ce sujet.

Volet sanitaire (suite) :

Nous avons maintenu notre demande d'une analyse épidémiologique sur le périmètre pour une véritable mesure d'impact de l'incinération des ordures ménagères sur les populations environnantes de l'UVE. Nous n'avons toujours pas eu de réponse à cette demande. Nous avons indiqué à l'ARS que notre demande ne portait pas sur une campagne d'analyse biologiques des populations, mais sur l'exploitation de données issues des consultations médicales et des hospitalisations...

Volet communication :

Nous vous avons relayé une invitation pour une visite des abords de l'usine le 14 juin pour présenter les sites de surveillance de la qualité de l'air, inscription avant le 7 juin sur

https://forms.office.com/Pages/ResponsePage.aspx?id=gRa5uT_u7kqB0NkXGvtXLBiAJP1hWcdHjC5I4dRsIONUREFBQ0EzRk9aSkJMMklOU1hKUK9VSUMxTC4u

Pour votre complète information sur le projet : <https://decoset.fr/>

Francazal

Le projet de Charte est toujours dans les bureaux de la préfecture

Informations municipales

Travaux Cœur de Quartier : Les travaux du Cœur de Quartier de Saint-Simon se poursuivent, entraînant des perturbations de la circulation dans le quartier, principalement rue Réguelongue et sur le parking de la place de l'église. Les travaux de voirie sont prévus pour une durée de **8 mois**.

Jardins partagés à Guilhermy : cette action se poursuit avec des travaux d'aménagements des jardins et de leurs abords, ainsi qu'avec la constitution d'une association qui prendra en charge ces jardins.

Animations Communication

Informations du Comité des Fêtes:

Bravo au Comité des fêtes pour la belle réussite de Saint Simon fait son jeu le 24 mai!

A mettre dans votre agenda:

Le 20 juin café associatif au centre social.

27 juin: avec le Centre Culturel : cinéma en plein air à Guilhermy

28 juin: concert de fin d'année de Canto Laouzetto, l'école de musique associative du quartier (élèves solistes, duos, chœur d'enfants, chœur de femmes, chœur d'hommes, grand chœur, concert professeurs) . Entrée libre. Auberge Espagnole pour un grand moment de convivialité et d'échanges.

Autres dates dans notre prochain bulletin

Divers

Centre social

L'éventail des activités s'est étoffé avec tricotage, atelier peinture, sophrologie, qi qong, kfé des enfants, paniers de cocagne, jeux de société, ateliers vélo, sorties et visites, etc. saintsimon@basdim.fr

Suivez l'actualité de notre association sur notre site :

<https://www.saint-simon-environnement.org/> ou en flashant le QR-CODE :

PROCHAINES RÉUNIONS

La prochaine réunion du bureau de St-Simon Environnement est en cours de planification, consultez le site internet de Saint Simon Environnement pour en savoir plus.



UNE ASSOCIATION POUR NOTRE QUARTIER



Saint-Simon Environnement



BULLETIN de juin – juillet 2025

Bonjour chers adhérents et habitants du quartier de Saint Simon.

Avec les grosses chaleurs de juin et juillet annonciatrices de vacances d'été nous avons vu arriver les moustiques début juillet, sujet de chaque été depuis quelques années.

Notre retrait de la concertation sur le futur incinérateur a suscité comme vous le savez des appels des garantes de la commission de concertation nationale, mais aussi du Decoset et d'Evoneo. Nous avons eu le 30 juin une rencontre d'information avec ces deux organismes, en compagnie du Collectif de Défense de Saint Simon et du Comité des fêtes.

Les travaux sur le cœur de quartier Réguelongue-Place de l'église se poursuivent avec quelques interrogations sur l'état actuel du parking en face de la pharmacie. De même l'expérimentation du dépose minute devant l'école P Bert.

Bonne lecture et bonnes vacances à tous ceux et toutes celles qui peuvent en prendre, bel été à tous

Disparition de P Doutres

Nous avons appris avec émotion et surprise le 20 juin la disparition de Pierre Doutres, que nous avions pu voir à l'œuvre comme à son habitude à la cérémonie de prise d'armes du 8 mai dernier.

Nous avons demandé à Jean Michel Gout qui l'a très bien connu de nous faire parvenir quelques lignes de son hommage rendu au cours de la cérémonie des obsèques le 23 juin en l'église de Saint Simon :

Animé d'une grosse personnalité, il ne laissait personne indifférent. Il était connu et reconnu des habitants pour sa présidence du club du troisième âge dont il a assumé 5 mandats depuis 2010. Il était aussi Président de l'Association des Anciens combattants.

Avec une autorité alliée d'un grand sens humain, apprécié de tous, reconnu des représentants de la municipalité comme du département, il n'hésitait pas à payer de sa personne pour égayer un repas des anciens ou au contraire rappeler avec émotion quelque anecdote au cours d'une commémoration.

D'un grand sens de l'organisation, il a organisé maintes manifestations festives, comme les lotos des anciens, dotés de magnifiques lots, comme les repas de quartier avec les commerçants d'alors, sur le parking de la pharmacie, qui a atteint jusqu'à 300 participants.

Il avait créé le journal « l'Ecoute » en 2014 puis « le St Simonien », mensuel édité à 500 exemplaires par mois qui était fortement apprécié des habitants du quartier. Ces publications ont permis à de petites entreprises unipersonnelles de s'implanter grâce à la publicité.

C'est un pilier d'une tranche d'histoire de notre quartier qui s'en va avec Pierre, nous avons tous une image, un souvenir personnel de lui, toutes nos condoléances vont à Nadine sa fille et à ses petites filles.

L'actualité immobilière du quartier est très calme en ce moment.
Depuis notre dernier bulletin, voici les permis accordés et déposés :

Permis déposés :

- 14 appartements et 4 maisons au 58 chemin de Canto-Laouzeto
- 41 logements au 40 Chemin de Monlong
- 1 maison au 52 ch du renard
- 1 maison au 96 bis ch de Basso

Permis accordés :

- 2 maisons au 77 ch du Loup
- 1 bâtiment de 170 m² à Francazal (Ministère des Armées)

Le rapport de l'enquête publique sur le futur PLUi-H est consultable ici :
<https://metropole.toulouse.fr/plui-h-arrete-rapport-de-la-commission-denquete>
Nous vous en présenterons les attendus essentiels pour Saint Simon prochainement.

Travaux et chantiers

Aménagements du cœur de quartier Réguelongue place de l'église : les travaux se poursuivent, le parking en face de la pharmacie est entièrement bituminé (pas d'aménagement environnemental type pavés avec terre permettant l'infiltration des pluies ?)

Sécurisation des abords des écoles primaires : expérimentation d'une zone de dépose minute à P Bert. Pose de barrières aux Tibaous. Signalétique et potelets pour Canto. Les associations de parents d'élèves ont été informées. Voir plus loin dans le sujet circulation.

Centre culturel ancienne école P Bert : nous n'avons pas de plan détaillé des aménagement intérieurs à vous proposer.

Gymnase et salle Guilhermy : le permis de construire a été accordé

Espace vert de l'école Tibaous : cet espace est clôturé avec quelques petits aménagements (de type aire de pique nique. Nous n'avons pas plus d'info pour le moment. Ci-dessous une vue prise le 1 août.



L'expérimentation du dépose minute avec la fermeture des emplacements à l'entrée du Chemin de Liffard a suscité beaucoup d'interrogations... Un bilan a été tiré et présenté aux parents d'élèves, voici ce qu'il en ressort :

Après 2 concertations avec les parents d'élèves et compte tenu de la suppression envisagée par la Mairie d'un nombre important de places de parking, l'idée de la mise en place d'un dépose minute avec réalisation d'une phase test avant les vacances a été retenue. Ce test s'est déroulé fin juin sur une dizaine de jours. Un bilan a eu lieu le 2 juillet en présence de la Maire de quartier, de représentants des services techniques de la Mairie ainsi que de parents d'élèves.

La décision prise est d'abandonner la mise en place du dépose minute car le test n'a pas été convaincant malgré de très bonnes conditions météorologiques ainsi que de supprimer les places de parking situées chemin de Liffard et proches des entrées de l'école maternelle (8 places) et de l'école primaire (11 places). L'espace ainsi libéré permettra d'élargir le trottoir et de prolonger la piste cyclable du chemin de Liffard jusqu'à la rue Règuelongue ainsi que de planter quelques végétaux. Curieusement, les travaux ont été engagés la semaine suivante.

Point positif : la sécurité des piétons et des cyclistes sera améliorée au proche abord de l'entrée des 2 écoles.

Toutefois, vue la typologie du quartier et le manque de transports en communs, beaucoup de parents continueront d'utiliser la voiture pour déposer leurs enfants à l'école en partant travailler.

Aussi cette décision et la mise en travaux immédiate ont été vivement contestées et refusées par beaucoup de parents d'élèves qui considèrent que ce projet aurait nécessité beaucoup plus de réflexion et de concertation.

En effet, l'expérimentation a été de trop courte durée et dans des conditions météorologiques non représentatives car absence de pluie et de froid, conditions qui modifient fortement la situation de dépose des enfants à l'école. De plus, suite à la réduction importante du nombre de places de stationnement (19 places supprimées sur 49 places – soit un nombre de seulement 30 places restantes après travaux), il y aura une forte dégradation de la situation actuelle de manque de places de stationnement disponibles pour la dépose des enfants, d'autant que le personnel des écoles en occupe déjà beaucoup en permanence. Ainsi il est à craindre une forte augmentation de l'arrêt (stationnement ?) en double file et donc des comportements et des situations dangereuses particulièrement le matin.

En fonction du retour d'expérience des premiers mois de l'année scolaire à venir, il paraît vraisemblable que les aspects fluidité du trafic et sécurité des enfants déposés sera à considérer en profondeur avec les services techniques de la Mairie et les associations de quartier car il y a peu de places de stationnement dans le cœur de quartier et la réduction importante de places devant l'école va créer vraisemblablement de grandes difficultés de dépose.



Vue de chantier le 15 juillet



Nous nous sommes rendus, avec des représentants du Collectif de Défense et de Solidarité du Quartier et du Comité des fêtes à une invitation de DECOSET et EVONEO à une réunion d'information sur la communication entre le gestionnaire de l'incinérateur (EVONEO) et la population du quartier. Cette réunion s'est tenue le 30 juin.

La question qui nous a été posée était la suivante :

Quelles sont vos attentes en matière d'échanges d'informations relatives à l'incinérateur actuel et le prochain dont la construction démarrera bientôt ?

Ce qui va s'en suivre :

- 1- Mise en place d'un numéro Vert à l'attention des habitants. En cas d'incident ou pour toute situation nécessitant un signalement : **0 825 800 778**. Tous les appels et réponses apportées seront enregistrés pour un suivi d'efficacité.
- 2- Réunions d'échanges tous les deux mois avec les représentants associatifs pour présenter les éléments clefs de l'usine : résultats environnementaux / résultats d'exploitation / et prendre en compte nos remontées du terrain (dont les appels pour signalements)
- 3- A partir de septembre 2025 sera diffusée une newsletter dont seront destinataires toutes les associations des quartiers ainsi que tous les habitants qui s'y seront abonnés. Pour cela écrire à Decoset et envoyer son adresse mail. On y trouvera les actualités du site, les chiffres clés, un dossier mis en avant, etc.
- 4- Début 2026 un site internet dédié au suivi des deux incinérateurs (Mirail et Bessières) sera créé et dans lequel on disposera entre autres des résultats quotidiens à J-1 .
- 5- Bien entendu les commissions annuelles de suivi de site (qui sont réglementaires) se poursuivront sous l'autorité du Préfet avec la DREAL.

Nos questions, remarques et interrogations.

- **Question** : Nous sommes des associations de riverains, nous n'avons pas forcément toutes les compétences que peuvent avoir des associations spécialisées comme Zéro Waste ou Les Amis de la Terre, seront-elles invitées à ces réunions bimestrielles ?

Réponse : Ces associations seront invitées, tout comme les associations de parents d'élèves, etc... Un recensement des associations à inviter est en cours, elles peuvent se manifester spontanément ou être indiquées par les associations déjà en contact. Il faut garder à l'esprit de ne pas surcharger l'effectif présent aux réunions et une légitimité à la présence.

- **Question** : Quel crédit pourra t'on accorder à des résultats publiés par les responsables de la gestion de l'usine ? Qui nous dit que ces résultats n'auront pas fait l'objet de manipulations ou d'omissions destinées à cacher d'éventuels dysfonctionnements ou pollutions accidentelles ? Y aura-t'il des organismes certifiés indépendants pour valider les résultats publiés ?

Réponse : Ce type d'usine est particulièrement surveillé par les autorités et la Préfecture. La DREAL est partie prenante et garantira l'authenticité des résultats publiés. D'autre part les logiciels de surveillance du bon fonctionnement de l'usine sont également labellisés par la DREAL et verrouillés interdisant toute malveillance. Tout dysfonctionnement de l'unité est immédiatement mis à la connaissance des autorités (Préfet).

- **Question** : Si l'usine vient à être arrêtée pour des raisons techniques, il est évident que les ordures continueront à affluer sur leur rythme habituel. Quelles solutions avez-vous ?

Réponse : pour des arrêts de très courtes durée l'usine peut stocker un certain volume de déchets, si l'arrêt de l'usine se prolonge on utilise la réserve capacitaire sur l'incinérateur de Bessières sinon on a recours à l'enfouissement pour le moment encore possible. Les volumes à l'enfouissement sont également soumis au contrôle de la DREAL.

- **Question :** il est prévu la construction d'une nouvelle déchetterie puisque celle de Monlong va être supprimée pour la construction du nouvel incinérateur. Le lieu de cette nouvelle déchetterie est connu. Nous souhaiterions être consultés en amont sur le plan et les fonctionnalités qui seront mises en place. En effet, côté ergonomie la déchetterie actuelle est un vrai désastre et nous ne voudrions pas que cela se reproduise.

Réponse : cette demande est légitime et nous mettons en place un dispositif de concertation vous permettant de vous exprimer sur cette nouvelle déchetterie. Je vous invite à visiter la déchetterie de Plaisance du Touch car c'est sur ce modèle que sera réalisée la nouvelle déchetterie.

- **Question :** qu'est-il prévu vis-à-vis de la population pendant la période des travaux (de la nouvelle déchetterie et du nouvel incinérateur) ?

Réponse : un boîtier d'informations destinées aux riverains sera fait pour le premier rang d'habitants susceptibles d'être impactés, un médiateur sera affecté à la gestion de la relation et à la remédiation.

- **Question :** nous habitants de Saint-Simon nous subissons et subissons encore durant de nombreuses années la présence de l'incinérateur sans en avoir aucun bénéfice car les réseaux de chaleur n'ont jamais été utilisés sur le quartier. Il avait été évoqué une possibilité de bénéficier d'un coût réduit du kWh électrique en particulier sur toute l'énergie produite par le photovoltaïque. Pourquoi d'ailleurs le limiter à la production photoélectrique puisqu'une importante production d'électricité sera également fournie par des alternateurs de l'usine ?

Réponse : C'est ce que nous appelons « externalités positives ». Nous vous invitons à revenir à la table des discussions, un Copil 2025 sera dédié à ces « externalités positives ».

***Note :** sur ce dernier point, participer au COPIL « externalités positives » nous impose de réintégrer le dispositif de la concertation. Or la décision d'en sortir a été prise en AG. Pour réintégrer il nous faudrait là aussi une décision d'AG. Allons nous faire une AG extraordinaire pour un vote à ce sujet ? Nous vous laissons exprimer votre sentiment sur notre boîte mail contact@saint-simon-environnement.org*

Fin 2025 Decoset et Evoneo feront une présentation publique et davantage détaillée du futur projet, dont les aspects architecturaux visant à la réduction des nuisances.

Article réalisé avec l'aide du Collectif de Défense et de Solidarité de Saint Simon

Cartouches de gaz : au cours de la réunion nous avons été témoins d'une **explosion violente** qui a fait trembler les murs de la salle. Les techniciens nous ont expliqué qu'il s'agit de l'explosion d'une cartouche de gaz euphorisant (protoxyde d'azote ou oxyde nitreux). Ces cartouches se trouvent parfois dans les ordures ménagères incinérées, et selon leur contenance et leur niveau de remplissage elles génèrent une explosion dont la violence et la fréquence (4 fois une journée de juin) cumulées conduisent à une dégradation des parois des fours (revêtements réfractaires) et des conduites des fluides caloporteurs. Des arrêts de fours peuvent s'ensuivre pour procéder à l'évaluation des dégâts et des réparations.



L'usage répété de ces cartouches (du gaz protoxyde d'azote) en inhalation, outre les risques de lésions en cas d'inhalation directe à la sortie de la cartouche peut à la longue induire une forme d'[anémie](#) particulière, des atteintes neurologiques (poly-neuropathies) des ataxies (troubles de l'équilibre et de la coordination motrice). (Source Wikipedia)

Ce gaz a des effets environnementaux : effet de serre, impact sur la couche d'ozone.

Enfin, et c'est le sujet de cet article, **si vous trouvez des cartouches de gaz** dans la rue ou alentours, **signalez-les à Allô Toulouse** (les agents municipaux sont formés à la bonne gestion de ces déchets) **ou** faites comme d'autres habitants : **vous en faites un stock** si vous le pouvez et **appelez Allô Toulouse** qui vous enverra un agent pour prendre en charge ce stock.
Allô Toulouse : 0561222222

Volet santé :

Pas de nouvelle de notre demande d'étude épidémiologique

Nous avons assisté à une réunion organisée sur les particules fines organisée à La Cépière par des associations mobilisées par le projet de centrale à Biomasse à la Cépière ? Toutes proportions gardées nous aurions aimé voir cette audience lors des réunions sur le projet de futur incinérateur !

Volet sanitaire (œufs, sols) :

Nous sommes dans la consolidation des analyses de 4 poulaillers de Saint Simon étudiés et prélevés en janvier. Nous avons reçu les résultats de deux des poulaillers, dans l'attente des deux autres.

Francazal

Le projet de Charte est toujours dans les bureaux de la préfecture

Informations municipales

Travaux Cœur de Quartier : Les travaux du Cœur de Quartier de Saint-Simon se poursuivent

A noter que le centre de Saint-Simon n'est plus desservi par le bus 87 durant 2 mois (Juillet et Août) sans solution de remplacement !

Jardins partagés à Guilhermy : cette action se poursuit avec des travaux d'aménagements des jardins et de leurs abords, l'association "Champs Simon" est créée, l'adresse de contact est : champs-simon@proton.me

Ils ont réalisé un questionnaire de pré-adhésion : il est important de le remplir si vous souhaitez participer à ce jardin (même si vous êtes partenaire ou juste souhaitez venir de temps en temps) :

https://docs.google.com/forms/d/e/1FAIpQLSdH9BmCjaYTQLrfPprVAVa_Nh3xHWN7TARJrcH3LMesUu3-BQ/viewform

Animations Communication

Le 20 juin le café associatif a été lancé au centre social, beau moment de convivialité. Les statuts sont constitués, adhésion de 10euros, il reste à trouver le lieu d'accueil, le centre social ne pouvant être qu'un point de départ.

27 juin: avec le Centre Culturel : cinéma en plein air à Guilhermy Bonne ambiance portée par les animations assurées par les équipes renforcées du Centre Culturel Saint-Simon et de Bellefontaine, les Parents d'élèves, la FCPE Guilhermy et le Comité des fêtes. Beaucoup de familles étaient présentes. La nuit fut douce sous les étoiles pour tomber dans la magie de la Princesse et de sa grenouille.



(Photos comité des fêtes)

Programmation du Comité des Fêtes :

6 septembre : forum des associations place des Tibaus

4 octobre : fête de Saint Simon (lieu à déterminer)

Dimanche en octobre : bourse aux plantes, jardin du presbytère Saint Simon centre

Autres dates dans notre prochain bulletin

Divers

Nous avons été sollicités pour soutenir une démarche d'octroi de passeport Talent pour le chef de chœur de l'association Canto Laouzetto, espérons que cette mobilisation trouve une belle issue

De même nous avons apporté notre soutien au projet en cours de Pickle Ball dans les anciens locaux de Cougnaud à Guilhermy.

Suivez l'actualité de notre association sur notre site :

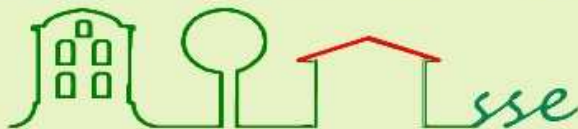
<https://www.saint-simon-environnement.org/> ou en flashant le QR-CODE :

PROCHAINES RÉUNIONS

La prochaine réunion du bureau de St-Simon Environnement aura lieu le 1^{er} septembre à 18h dans la salle des associations place de l'église.



UNE ASSOCIATION POUR NOTRE QUARTIER



Saint-Simon Environnement



BULLETIN de septembre – octobre 2025

Bonjour chers adhérents et habitants du quartier de Saint Simon.

Notre actualité se trouve allégée du fait de notre retrait de la concertation sur le futur incinérateur, de la conjoncture immobilière toujours aussi défavorable et de l'approche des municipales qui limite les engagements de l'équipe actuelle sur les moyen long termes.

Voici donc un point d'avancement des différents sujets.

Bonne lecture et encore merci pour votre soutien.

Urbanisme

Depuis notre dernier bulletin, voici les permis accordés et déposés

Permis déposés :

- 1 maison au 39 Bis Chemin de Licard

Permis accordés :

- 1 maison au 52 Chemin du Renard
- 1 maison au 96bis Chemin de Basso Cambo
- 1 maison au 68 Chemin du Loup
- 41 logements au 40 Chemin Monlong nous avons demandé et obtenu le permis de construire

PLUi-H

Le futur PLUi-H devrait être voté au Conseil métropolitain du 18 décembre, pour une mise en application début janvier 2026, après contrôle de légalité par le Préfet.

Travaux et chantiers

Aménagements du cœur de quartier Réguelongue-Place de l'église : les travaux se poursuivent, le parking en face de la pharmacie est entièrement bituminé (pas d'aménagement environnemental type pavés avec terre permettant l'infiltration des pluies ?)

A ce propos le dossier du 17 rue Réguelongue n'avance pas, nous constatons avec vous le délabrement inexorable de cette belle demeure, dont le toit s'est effondré, et de son parc. Malgré nos signalements depuis 2019 la mairie n'a pu à ce jour prendre de mesure réglementaire pour enrayer cette lamentable évolution liée à une indivision.



Sécurisation des abords des écoles primaires : les travaux ont été engagés rapidement durant l'été à l'école P. Bert.

Centre culturel ancienne école P Bert : les travaux doivent se terminer fin décembre

Gymnase et salle Guilhermy : le permis de construire a été accordé, la mairie assure que les délais seront tenus (début des travaux novembre 2025 pour livraison janvier – février 2026)



Affichages publics : Nous n'avons toujours pas d'affichage dynamique tel que nous en voyons dans les communes voisines, que nous réclamons maintenant depuis... vingt ans ? Il y aura un panneau d'affichage papier dans chacun des 3 cœurs de quartier (Tibaous, Église, Guilhermy)

Guilhermy : Bravo à la pugnacité du collectif Guilhermouv', une borne électrique pour l'évènementiel est prévue sur la place de Guilhermy, et ce n'est pas le seul résultat obtenu par leur mobilisation (accès au public dans une salle de l'école, pérennisation du bibliobus..)

Espace vert de l'école Tibaous : Les cabanes, les tables et le hamac ont été installés. Les troncs d'arbre destinés à l'amphithéâtre et au futur parcours d'agilité sont en attente d'installation.



Circulation

Bus Tisseo :

La desserte du centre du quartier par les bus Tisseo a été rétablie il y a quelques jours (vers le 10 octobre) après réalisation de la chaussée chemin de Basso Cambo à proximité de la Place de l'église. C'est un soulagement pour les habitants usagers (et surtout les scolaires concernés) après cette interruption de service pendant près de 4 mois .

Cyclables :

La connexion au REV6 va se faire prochainement par un prolongement au-delà de la sortie du souterrain du rond point Firmin Pons. Livraison prévue fin décembre



Nous avons signalé que la toute nouvelle piste qui part du carrefour de la route de Saint Simon -Eisenhower s'arrête un peu après les jardins partagés en allant vers Guilhermy. Ce serait intéressant de la prolonger vers la rue de Las Brughes. A suivre.

Le Collectif de Défense et de Solidarité a signalé des manques de stationnement vélos à la suite des travaux réalisés dans le Cœur de Quartier (Place de l'église, Réguelongue) tout comme devant le Centre Culturel, la mairie a répondu :

« Sont prévus

- 2 racks à vélo devant la pharmacie ;
- 2 racks à vélo devant la salle de l'Église ;
- 3 racks à vélo devant le Casino ;
- 3 racks sur la place de l'Église.

J'ai bien noté que cette offre reste insuffisante. J'ai donc sollicité les services techniques afin qu'ils étudient la possibilité d'installer des racks à vélo supplémentaires.

Par ailleurs, j'ai transmis votre demande concernant l'absence de racks à vélo devant le Centre Culturel aux services techniques, afin qu'elle soit examinée dans les meilleurs délais.»

La piste cyclable de la liaison Liffart-Eisenhower est toujours au stade de discussion pour les acquisitions foncières.. Nous voulons bien croire qu'il y avait des aspects sécurité industrielle dans ce dossier (site Thalès), mais quelle lenteur !

Les travaux d'embellissements de Eisenhower (que personne n'avait demandé !) se poursuivent pour une livraison fin mars 2026



Incinérateur



Note : Nous vous rappelons ici ce que nous avons indiqué dans le dernier bulletin : ayant quitté la concertation, nous ne pouvons participer qu'aux réunions d'information du grand public. Or il nous est rappelé que pour participer au COPIL « externalités positives » (aspects environnementaux du futur incinérateur, etc..) nous impose de réintégrer le dispositif de la concertation... Pour réintégrer il nous faudrait là aussi une décision d'AG. Pensez vous important que nous revenions à la concertation pour suivre ce projet ? Allons-nous faire une AG extraordinaire pour un vote à ce sujet ? Nous vous laissons exprimer votre sentiment sur notre boîte mail. contact@saint-simon-environnement.org. Nous n'avons reçu qu'une seule réponse à ce sujet depuis.

Nous n'avons pas participé à deux évènements :

- présentation d'une étude acoustique le 9 septembre
- conférence annuelle élargie sur la concertation le 30 septembre

Volet santé :

Pas de nouvelle de notre demande d'étude épidémiologique. Le secrétaire général de la Préfecture qui nous avait soutenu, poussant l'ARS à faire l'analyse des œufs a changé de fonction et de site, est-ce que nous aurons la même écoute de son successeur ?

Volet sanitaire (œufs, sols) :

Les résultats des 3 poulaillers de Saint Simon qui nous sont parvenus, 2 sont dans les normes sanitaires. Une seule analyse sur le troisième poulailler (teneur cumulées Dioxines, furanes et PCB Dioxin Like dans les œufs) est plus élevée que la norme. Or, curieusement, les 3 analyses ont eu les mêmes commentaires... Nous avons fait le signalement à la Préfecture. Depuis le 16 mai, une publication de l'intégralité des analyses sur le site de l'ARS était prévue, mais à ce jour, rien n'a encore été publié.

Par précaution suivez donc néanmoins les conseils publiés sur leur site : veillez à ce que les matériaux du poulaillers soient sains (indemnes de traitements utilisant des produits très longuement rémanents 'source parfois des produits détectés dans les œufs) et faites en sorte que si votre sol peut avoir un historique industriel lourd ou avoir subi des pollutions, vos poules pondeuses aient une source diversifiée de nourriture.

La prochaine commission de suivi de site (CSS) aura lieu le 2 décembre, nous y serons présents, il s'agit surtout des informations concernant le fonctionnement de l'actuel incinérateur.

Francazal

Le projet de Charte est toujours dans les bureaux de la préfecture, nous verrons ce qui sortira de la prochaine CSS , date encore non fixée.

Informations municipales

Travaux Cœur de Quartier : Les travaux du Cœur de Quartier de Saint-Simon se poursuivent et doivent d'achever mi novembre

Jardins partagés à Guilhermy : cette action se poursuit avec des travaux d'aménagements des jardins et de leurs abords, l'association "Champs Simon" est créée, l'adresse de contact est : champs-simon@proton.me

Animations Communication

Le centre Social chemin du Loup atteint son régime de croisière avec un bel éventail de propositions, y compris pendant les vacances scolaires. Allez rendre une petite visite, il y a certainement quelque chose qui vous accrochera.

Programmation du Comité des Fêtes :

6 et 7 décembre: Téléthon

13 ou 14 décembre Concert de Noël.

Autres dates dans notre prochain bulletin

Programmation du Centre Culturel :

7 novembre le tour du monde en 80mn (Théâtre)

21 novembre: Concert Orcival Monde en Pixels (Musique)

1 décembre: Croqu'Noël (Théâtre Manipulation et Musique)

11 décembre: Sélection de Courts Métrages Festival Séquence Court métrage (Cinéma)

Divers

Nous avons participé aux portes ouvertes de la Vannerie (friche Culturelle chemin Neuf) : il y a plus d'une centaine de compagnies qui sont connectées à ce site et peuvent s'y trouver en résidence. Nous avons renouvelé l'attente du quartier d'en voir quelques retombées dans le quartier par des représentations ou des participations d'habitants à des travaux artistiques. Le sujet est posé.

Il n'y aura pas de fête de Noël avec spectacle et animation telle que nous en avons pris l'habitude sur la place des Tibaous, rigueur budgétaire impose..

Suivez l'actualité de notre association sur notre site :

<https://www.saint-simon-environnement.org/> ou en flashant le QR-CODE :

PROCHAINES RÉUNIONS

La prochaine réunion du bureau de St-Simon Environnement aura lieu le 3 novembre à 18h dans la salle des associations place de l'église.



UNE ASSOCIATION POUR NOTRE QUARTIER



Saint-Simon Environnement



Réunion d'information du public sur le nouveau PLUi-H

le lundi 13 janvier de 18h à 20h, salle associative place de l'église

Organisée par Saint-Simon Environnement ; voir page 2, rubrique Urbanisme

BULLETIN d'octobre-novembre 2024

Bonjour chers adhérents et habitants du quartier de Saint Simon.

Voici le bulletin de novembre, nous profitons déjà des animations de fin d'année organisées par le Comité des Fêtes, la Paroisse pour le Secours catholique, le Centre d'Animation, l'Étoile Sportive de Saint Simon. Merci à tous ces bénévoles et à l'équipe d'animation municipale de faire ainsi vivre le quartier.

Pour les dossiers en cours, vous trouverez les actualités dans les rubriques ci-dessous.

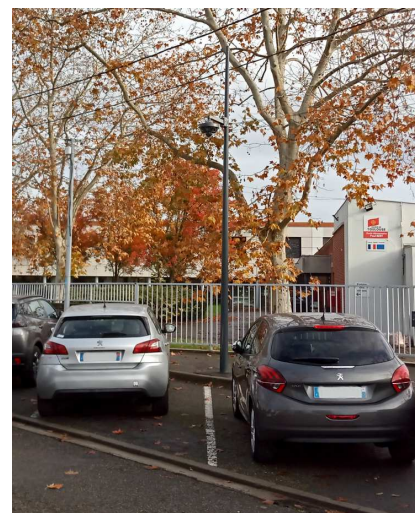
Je vous en souhaite une bonne lecture et au plaisir de vous retrouver en réunion ou au détour d'une animation ou d'une rencontre dans le quartier.

Bonnes fêtes de fin d'année,

M Herbach, au nom de l'ensemble des membres du bureau

Équipements publics

Elle était demandée depuis un certain temps, la caméra de surveillance a été installée place de l'école P Bert.



Urbanisme

Suivi des permis de construire, commission urbanisme

La tendance observée depuis début 2024 se confirme : la construction de logements neufs semble être au point mort. Nous avons compté seulement 20 logements accordés depuis le début de l'année, ce qui est un chiffre inédit pour le quartier. Cette accalmie devrait permettre à notre quartier d'atteindre sereinement le nouveau PLUi-H qui sera appliqué début 2026.

Dépôts de permis :

6 impasse de Diane : transformation d'un local en 4 logements

Autorisations accordées : aucune

Commission urbanisme : pas de réunion

PLUi-H

Le projet de PLUi-H a été arrêté, vous pouvez le consulter sur le site de la Métropole :

<https://metropole.toulouse.fr/le-plui-h-arrete>

L'enquête publique se déroulera entre le **2 janvier et le 13 février**.

Vous pourrez consulter les documents papier dans les services de Toulouse Métropole à Marengo ou plus près, à la Mairie de Cugnaux.

Les rencontres avec les commissaires-enquêteurs auront lieu sur rendez-vous.

Vous pourrez également déposer vos contributions sur le site : <registre-numerique.fr/plui-h-toulouse-metropole>

Nous organisons une réunion d'information du public sur le nouveau PLUi-H le **lundi 13 janvier de 18h à 20h** dans la salle associative place de l'église. Nous essaierons de répondre à vos demandes sur ce document d'urbanisme qui n'est pas toujours facile à appréhender.

Vous pouvez choisir et télécharger le plan détaillé de votre zone du nouveau PLUi-H en allant sur ce lien :

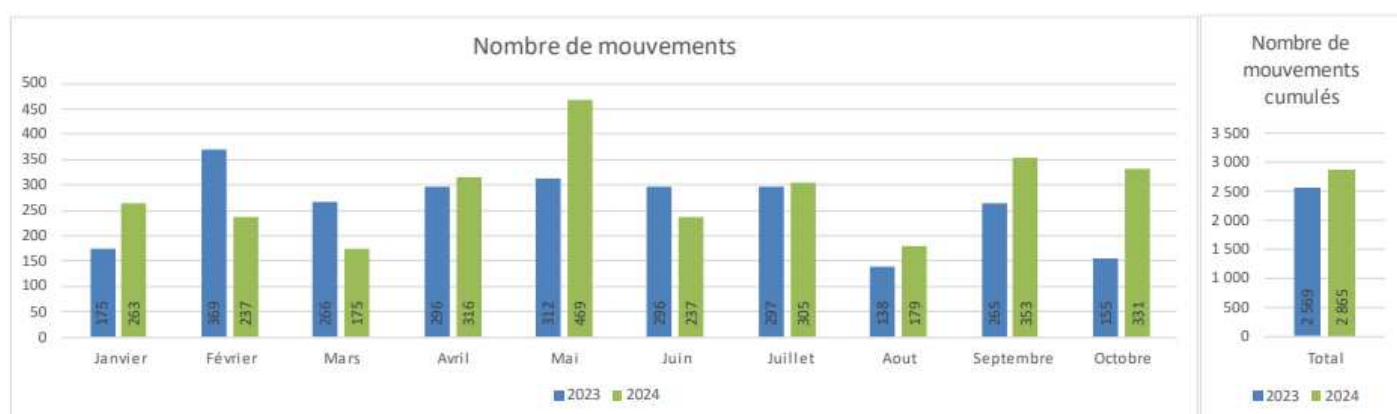
<https://www.saint-simon-environnement.org/plu-et-promoteurs-immobiliers/plans-detailles-du-plu-ih-2024/>

Francazal

Nous avons participé à la Commission Consultative de l'Environnement de Francazal de novembre.

Après présentations des opérateurs (2865 mouvements et 225 essais moteurs sur l'année) qui dénotent une activité réduite sur le site, est venue une demande du Collectif de Francazal qui propose d'encadrer les activités actuelles et futures dans une Charte de l'Environnement, comme il en existe sur d'autres aéroports (Pau, Montpellier...).

La Préfecture va étudier le cadre technique et juridique d'une telle Charte avant de donner un avis.



Incinérateur



Dossier évolution de l'incinérateur actuel, concertation sur le projet de futur incinérateur de remplacement :

Le groupe de travail sur les lieux alternatifs a été réuni le 21 octobre dernier.

Un bureau d'études a été désigné pour conduire cette recherche. Son cadre de travail (périmètre de recherche, critères d'éligibilité, pondération de ces critères) a été défini.

Les premiers travaux du bureau d'étude nous ont été présentés lors de la réunion du groupe de travail du 5 décembre. Pour rappel, le but de ce groupe de travail est de proposer 2 sites alternatifs au site actuel pour la reconstruction de l'incinérateur.

La décision du lieu d'implantation définitif de l'incinérateur sera prise par les élus de Decoset et une réunion publique sera organisée en janvier 2025. Nous espérons que nos actions amèneront les élus à choisir un emplacement plus éloigné des populations.

Pour votre complète information sur le projet : <https://decoset.fr/>

Dossier sanitaire (œufs) :

La préfecture a suivi notre demande de réalisation de tests de polluants sur les œufs produits dans des poulaillers particuliers. L'étude portera sur 12 sites. 6 d'entre eux devront se situer dans un rayon de 3 km par rapport à l'incinérateur.

Nous avons lancé un appel à candidatures par mail et via le Facebook du Collectif de Défense et de Solidarité du Quartier pour identifier des poulaillers susceptibles de participer aux analyses toxicologiques sur les œufs qui vont être conduites par le Bureau Ginger Burgeap pour le compte de l'Agence Régionale de Santé.

Merci à tous les volontaires qui se sont manifestés, leurs coordonnées ont été remises au bureau d'études qui les contactera prochainement.

Réunion Publique de quartier

La réunion publique biannuelle de quartier, organisée par la Mairie, s'est déroulée ce 12 novembre au centre d'animation Saint-Simon devant une assistance clairsemée ; seule une trentaine de personnes y a assisté !

La réunion était articulée sur deux sujets : l'aménagement du secteur "Robert Maffre" (Vinci), puis le point sur les actualités du quartier.

Tout d'abord, a été présenté l'avancement du projet de l'aménagement du Bd Eisenhower par Jérôme Libourel.

Ensuite est venu le sujet des aménagements du secteur Robert Maffre (550 logements soit 1500 à 2000 habitants à terme) : école, nouvelle voirie, commerces prévus vers 2027.

Enfin Mme Ochoa a présenté les diverses actualités du quartier : réalisations liées au budget participatif, passage à 30 km/h de la route de St Simon, futur gymnase, piste cyclable Liffard / Eisenhower (dont la réalisation est prévue pour 2025), réfection de la place de l'Église, jardins partagés à Guilhermy ... le tout agrémenté des questions / réponses avec les participants.



M. Libourel présente le projet d'aménagement du Bd Eisenhower

Vous pourrez retrouver la présentation sur notre site internet, dès qu'elle sera livrée par la Mairie.

Les personnes qui souhaitent s'inscrire pour être informées par courriel de l'actualité municipale du quartier (y compris l'annonce de ces réunions) peuvent le faire ici :

<https://jeparticipe.metropole.toulouse.fr/assemblees/saint-simon/f/274/>

Voisins vigilants sur notre quartier

Veillons les uns sur les autres

Grâce à l'action de ses référents sécurité, la communauté « quartier de Saint-Simon » a été créée avec succès. Si vous souhaitez participer, connectez-vous depuis votre smartphone sur l'application, justifiez votre domicile, et venez nous rejoindre.

<https://www.voisinsvigilants.org/>

En créant votre compte sur cette application, vous serez immédiatement alerté de tous les faits liés à la sécurité au quotidien dans votre quartier.

Adhérer à Voisins Vigilants permet aussi de faire remonter les signalements sans délai à nos référents Participation Citoyenne.

A noter :

- les alertes "solidaire" ou "écologie" ne provoquent pas l'envoi d'un SMS (pas de caractère d'urgence)
- vous avez la possibilité de créer une alerte sur l'adresse précise des faits (à condition que ce soit sur Saint Simon bien sûr) - que les alertes restent visibles 90 jours
- les adhérents doivent faire eux-mêmes leur changement d'adresse sur Voisins Vigilants lorsqu'ils déménagent pour sortir du groupe
- vous devrez en priorité alerter sur Voisins Vigilants plutôt que sur Facebook ou autres réseaux dont les publications se perdent au milieu de tout le reste.



ATTENTION : Voisins Vigilants n'exempte pas d'un appel au 17 ou à Allo Toulouse selon le cas. Faites passer l'information à tous vos voisins, tous ne sont pas sur Facebook. Plus les adhérents seront nombreux et plus le maillage sera efficace. La communauté Voisins Vigilants de Saint-Simon s'appuie aujourd'hui sur environ 160 membres, mais ce n'est pas assez, elle compte sur vous pour venir la renforcer.

Evolution de la collecte des déchets verts

A partir de début janvier 2025 la collecte des déchets verts sur rendez-vous à domicile s'arrête. Finies les collectes de fagots et de sacs.

Plusieurs services de remplacement sont mis en place par la métropole.

- prêt de broyeur via Kiloutou ou broyage à domicile par une entreprise mandatée par la Métropole, si vous avez plus de 2m3, pour réaliser du paillis gratuit chez vous
- abonnement payant (120€) pour 24 collectes à domicile (1 bac de 240L)
- forfait gratuit pour 6 collectes (1 bac de 240L)

Tous les détails se trouvent sur ce lien :

<https://metropole.toulouse.fr/mon-environnement/dechets-et-proprete/les-dechets-vegetaux>

ATTENTION : pour souscrire à ces deux derniers services, vous devez vous inscrire **avant le 31 janvier 2025** à cette adresse :

<https://metropole.toulouse.fr/demarches/collecte-de-dechets-vegetaux-sabonner-au-service>

A noter que les inscriptions pour le forfait gratuit ne seront ouvertes qu'à partir du 1^{er} janvier

Informations municipales

Notre quartier s'est doté de **deux ambassadeurs de propreté**.

Ils auront vocation à recueillir vos doléances en matière de propreté et à accompagner les opérations de la Mairie en la matière. Ils organiseront notamment des journées de nettoyage par secteurs du quartier.

Réouverture de la mairie annexe après travaux :

La mairie annexe a été réaménagée pour offrir un meilleur accueil, vous trouverez toutes les démarches que vous souhaitez y réaliser sur :

[Mairie de quartier Saint-Simon · Toulouse Mairie Métropole, site officiel.](#)



La Maison du Bien Manger ouvre ses portes dans la maison de maître de Candie

Elle sera inaugurée ce 16 décembre ; des ateliers spécifiquement dédiés aux enfants seront lancés en 2025, mettant en avant les productions du Domaine. L'inauguration de la Maison du Bien Manger est prévue prochainement.

Plus de détails ici :

<https://jeparticipe.metropole.toulouse.fr/processes/maison-alimentation-candie>

Transports et Déplacements, Voirie

Les stations vélo ont bien démarré leur période de rodage. En fonction des constats opérés il y aura des réajustements en termes d'effectif et de répartition entre vélo électriques ou non.

Saluons ici l'ouverture **d'un atelier vélo** au **Centre Social de Saint Simon, 35 chemin du Loup, le 14 décembre matin.**

Des volontaires bénévoles vous aideront à régler ou réparer votre vélo.

Par contre, quelle tristesse de voir le garde-corps du chemin de Guilhermy régulièrement cassé.. d'autant plus que ces dégradations peuvent faire courir des risques aux enfants.



Animations Communication

L'Étoile Sportive a 90 ans!

Du beau monde était présent le 18 octobre dernier au stade Marcel Sarcos pour une soirée exceptionnelle au titre de l'inauguration du club house et du terrain synthétique, ainsi que du 90ème anniversaire du club de foot : le maire de Toulouse Jean-Luc Moudenc, la maire de quartier Nina Ochoa, les élus chargés des sports Julie Pharamond et Henry Lagoutine, le conseiller Départemental Jean Louis Llorca, le président du District de Football Marco Sentein, ainsi que de nombreux joueurs, entraîneurs, dirigeants et sympathisants.



Après la traditionnelle cérémonie de coupure de ruban il fut évoqué durant les discours les faits d'armes de la longue histoire du club :

la création de l'École de foot, les camps de jeunes, le 8ème de finale de Coupe de France en 1987 contre les professionnels de Martigues devant 1500 spectateurs, le match de 2000 minutes en l'an 2000, la création de l'équipe Cecifoot, la naissance du football féminin, les forums de l'emploi, les tournois de foot entreprises Mondialito, etc... Une histoire riche avec la solidarité en toile de fond.

La soirée s'est poursuivie par un repas intergénérationnel qui permit à 150 anciens joueurs de différentes générations de se remémorer les bons et les mauvais moments partagés sous le maillot vert et blanc.

Loin des préoccupations du football professionnel, l'Étoile Sportive, principale association sportive du quartier avec ses 470 licenciés et ses 28 équipes, continue son bout de chemin en mettant le sport santé, l'éducation et le lien social au centre de ses actions.

L'équipe dirigeante autour du nouveau président Lionel AMIEL est plus que jamais déterminée à faire perdurer ces valeurs et à continuer à faire briller l'Étoile.

Le président -

Lionel AMIEL

Contact : etoilesportivesaintsimon31@gmail.com

Service partenariat et communication : 06335215

Divers

Centre d'animation

Donnez votre adresse mail au Centre d'animation si vous souhaitez être informés des spectacles qui s'y tiennent.

Programme des festivités (comité des fêtes, centre culturel) :

Ont eu lieu :

- La Féerie de Noël Tibaous 29 novembre
- Le Téléthon les 29,30 novembre
- Le Marché de Noël paroissial pour le Secours catholique les 30 novembre et 1 décembre
- La Pièce de théâtre « Roméo et Juliette entre autres » au Centre Culturel

• *A venir :*

- Marché de Noël de l'Étoile Sportive le 8 décembre au stade Marcel Sarcos de 10h à 18h
- Concerts de Noël Église de Saint Simon 14 et 15 décembre

Suivez l'actualité de notre association sur notre site :

<https://www.saint-simon-environnement.org/>

ou en flashant le QR-CODE :



PROCHAINES RÉUNIONS

La prochaine réunion du bureau de St-Simon Environnement **aura lieu lundi 6 janvier à 18h** dans la salle place de l'église.

Réunion d'information du public sur le nouveau PLUi-H le **lundi 13 janvier de 18h à 20h** dans la salle associative place de l'église

UNE ASSOCIATION POUR NOTRE QUARTIER



Saint-Simon Environnement



BULLETIN de novembre – décembre 2025

Bonjour chers adhérents et habitants du quartier de Saint Simon.

Nos derniers mois de 2025 sont comme le climat : ils alternent le chaud et le froid.

Les points positifs avec le niveau toujours aussi bas des projets de construction d'immeubles collectifs, le sentiment de voir le bout des travaux du centre de Saint Simon (place de l'Eglise-Réguelongue) le démarrage des réunions d'échanges avec EVONEO sur l'incinérateur actuel, le dynamisme de notre Comité des Fêtes, du Centre Culturel et du Centre Social, le déploiement des nouvelles stations Vélotoulouse.

Les points négatifs sont l'incompréhension actuelle sur le résultat des travaux engagés place de l'église, l'incroyable lenteur de réalisation de la piste cyclable Liffard- Eisenhower, la faiblesse de soutien social à Guilhermy, les difficultés à avoir une vision claire de l'offre faite à nos jeunes autre que celle prise en charge par les acteurs hors de la sphère municipale, (Clubs de sport dont le vénérable et dynamique club de l'Étoile de Saint Simon, ...) l'absence de panneau dynamique pour les informations du quartier, l'aménagement d'Eisenhower sans demande ni intérêt pour le quartier, et le silence total autour du projet de la Voie du Canal Saint Martory (appelé maintenant PIMSOT)

Voici donc un point d'avancement des différents sujets.

Bonne lecture bonnes fêtes de fin d'année et encore merci pour votre soutien.

Hommage à Romain Privat



Pendant la rédaction de ce bulletin nous avons appris avec tristesse et émotion la disparition accidentelle de Romain Privat.

Nous avons fait sa connaissance et beaucoup apprécié sa discrétion, son ouverture, sa franchise et sa réactivité lors des réunions de bureau de quartier.

Directeur de mission de développement territoire Sud (notre quartier fait partie de ce territoire), vous avez pu le croiser lors des réunions publiques de quartier animées par notre maire de Quartier N Ochoa ou croiser sur une visite de chantier de la Mairie.

Il nous laisse l'image d'un jeune homme chaleureux, dynamique et compétent qui a su conquérir notre confiance.

Nous présentons nos sincères condoléances à sa famille, à ses amis et à ses collègues de travail.

Au revoir Romain

Depuis notre dernier bulletin, voici les permis accordés et déposés

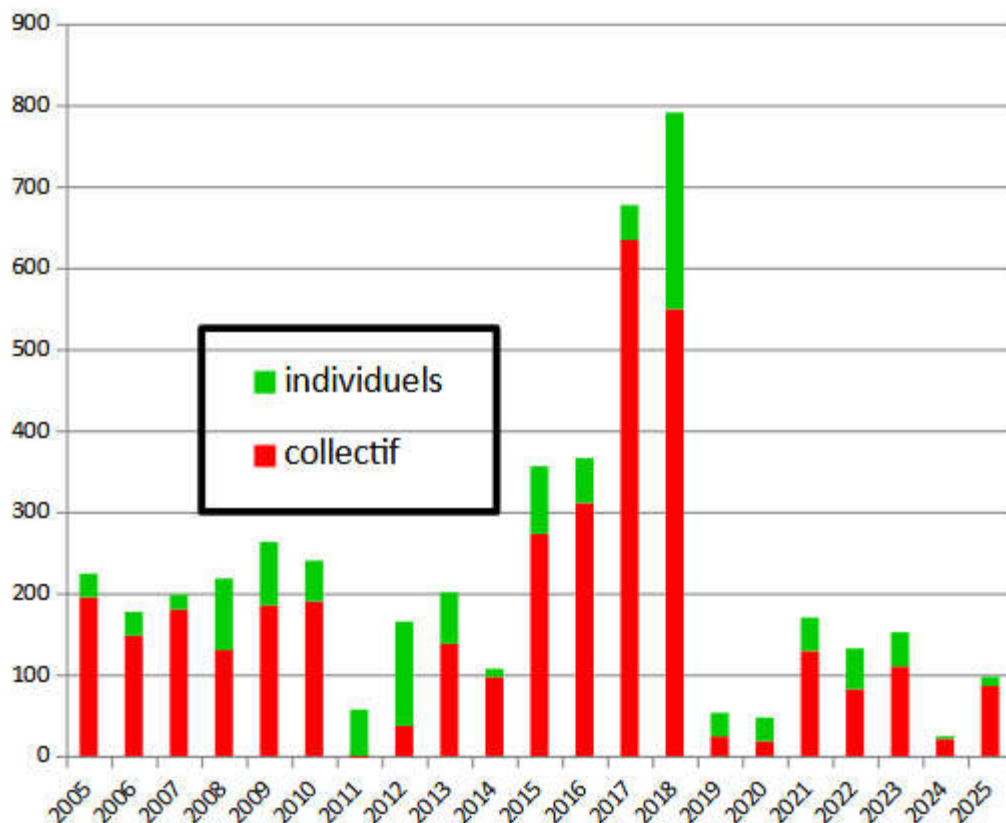
Permis déposés :

1 maison au 340 ch de Tucaut
1 maison au 13 rue du Tibet
1 maison au 98 ch de Canto Laouzeto

Permis accordés :

41 appartements au 40 chemin de Monlong
22 appartements au 9 impasse du Coin Fermé
1 maison au 39bis ch de Licard
1 bâtiment de 227m² 1 ch de Canto Laouzetto

A ce jour, depuis le 1^{er} janvier, 97 logements ont été accordés à St-Simon qui se répartissent en 11 maisons individuelles et 86 logements collectifs. Depuis 2005, ce sont 4715 logements qui ont été autorisés sur le quartier. Il semble que la situation soit maintenant maîtrisée.



PLUi-H

Le futur PLUi-H a été voté au Conseil Métropolitain du 18 décembre, pour une mise en application vers le 18 janvier 2026, après contrôle de légalité par le Préfet.

NOUVEAU : une loi de simplification de l'urbanisme a été promulguée le 26 novembre 2025 (<https://www.vie-publique.fr/loi/298613-simplification-droit-de-lurbanisme-et-du-logement-loi-26-novembre-2025>)

Parmi de nombreuses modifications, il faut noter la réduction à 1 mois du délai de recours gracieux (auprès du Maire) contre une décision d'urbanisme.

Le délai de recours contentieux (au tribunal administratif) reste inchangé à 2 mois, mais la grande nouveauté est qu'un dépôt de recours gracieux ne prolonge plus ce délai.

Conséquence : il est fort probable qu'à la fin du délai de 2 mois, le résultat du recours gracieux ne sera pas toujours connu et que le recours contentieux doive alors être lancé sans attendre...

Conclusion : il faudra surveiller de près les affichages de panneaux de chantier annonçant une construction, ou alors consulter fréquemment le site de la mairie qui publie les permis déposés et accordés :

<https://geosphere.applis.toulouse-metropole.fr/guichet-unique/Login/AffichageReglementaire>

Travaux et chantiers

Aménagements du cœur de quartier Réguelongue-place de l'Église : les travaux semblent se terminer avec l'installation de la station vélôToulouse et du kiosque. Celui-ci fait l'objet de tensions quant à son attribution avec l'obligation faite au pizzaiolo de l'Olivier de quitter son emplacement début janvier sans proposition de site alternatif ni affectation au kiosque. Une pétition est en circulation à ce sujet.
Nous avons demandé à Mme Ochoa de nous donner des informations sur cette opération, nous n'avons pas de réponse à ce jour.

L'inauguration de ces aménagements prévue le 12 décembre a été reportée au 20 janvier 16h.

Sécurisation des abords des écoles primaires : les travaux ont été réalisés rapidement durant l'été à l'école P Bert. Quelle perception par les usagers ?

Centre culturel ancienne école P Bert : les travaux doivent se terminer fin décembre

Gymnase et salle Guilhermy : le début des travaux a pris du retard, un panneau d'annonce a été posé, (photo ci-dessous communiquée par une habitante au Collectif) il est prévu pour livraison fin 2026..



Guilhermy : pas de nouvelle de la prise de courant sur la place, arrivée d'un food truck en plus du bibliobus et du *Social Truck*.

L'association des jardins partagés a été constituée « *Les champs Simon* ». Les parcelles ont été attribuées.

Circulation

Cyclables :

La connexion au REV6 (Réseau Express Vélo) via le passage souterrain sous le rond-point Firmin Pons (le grand Rond de Saint Simon) est attendue pour fin décembre.

Les travaux viennent de s'achever pour la partie qui longe La Mounède.

La piste cyclable de la liaison Liffart-Eisenhower est toujours au stade de discussion pour les acquisitions foncières. Nous voulons bien croire qu'il y avait des aspects sécurité industrielle dans ce dossier (site Thalès), **mais quelle lenteur !**

Incinérateur



La prochaine commission de suivi de site (CSS) prévue le 2 décembre, a été reportée.

Réunion EVONEO :

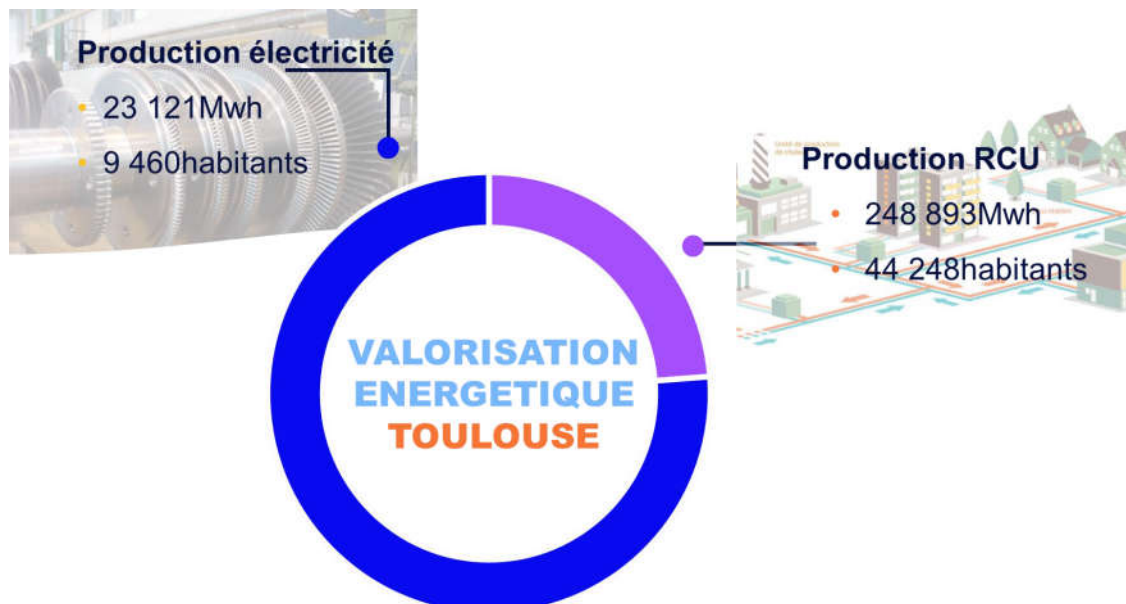
Sous la supervision de DECOSET la direction et les ingénieurs d'EVONEO nous ont présenté le 24 novembre dernier le bilan de fonctionnement de l'actuel incinérateur. Pour les citoyens et associations étaient présents le Collectif de Défense et de Solidarité du Quartier, Saint Simon Environnement, les Habitants de Lafourguette, une habitante de ce quartier, les Amis de La Terre et Zéro Waste Toulouse.

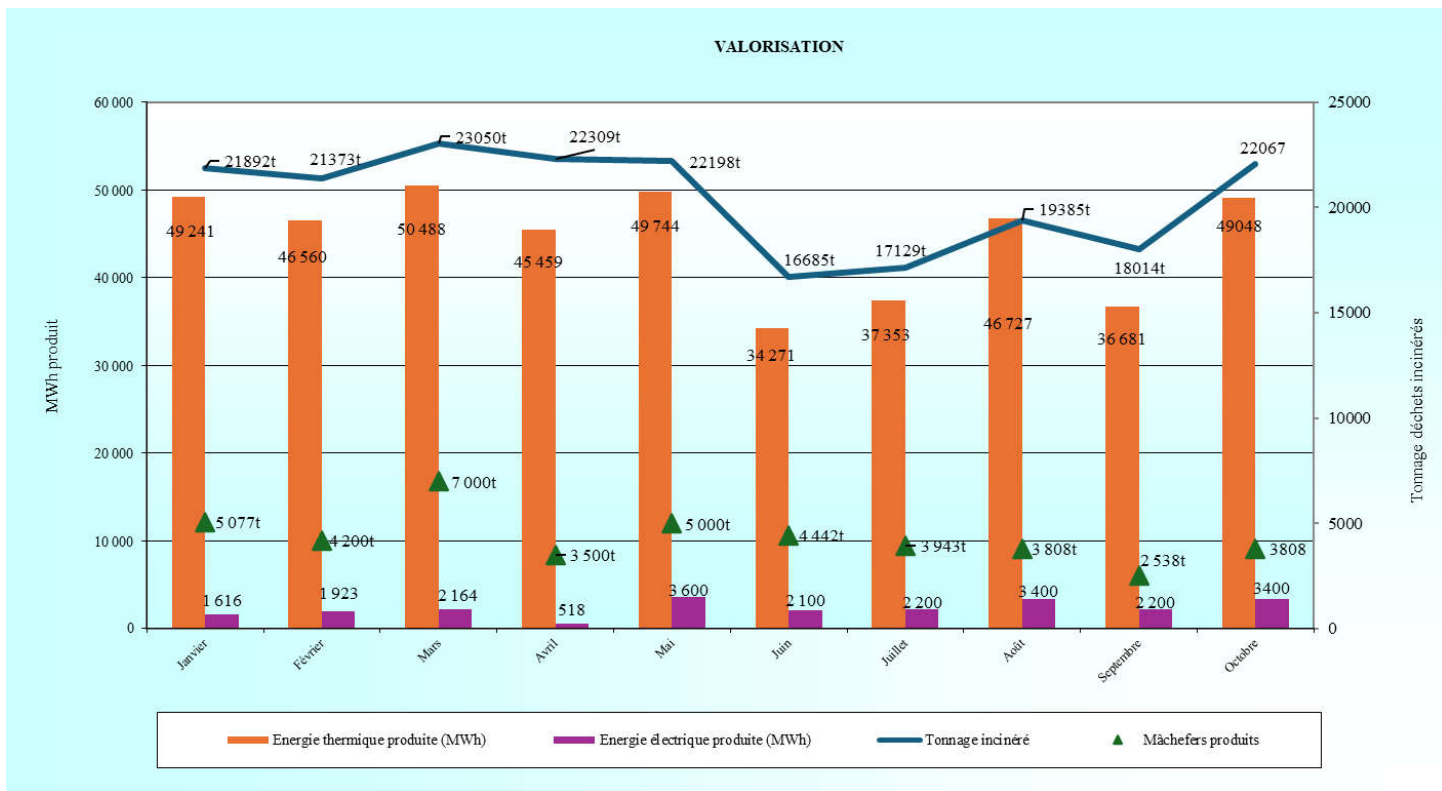
Le diaporama de la réunion nous a été envoyé.

On y trouve mois par mois de Janvier à Octobre :

le tonnage incinéré, la chaleur et l'électricité produites, le tonnage de mâchefer.

Avec les données de valorisation fournies, on constate bien entendu que seulement 56% de la chaleur produite est distribuée dans le Réseau Urbain.





Ensuite viennent les données de rejets atmosphériques. Poussières, composés organiques volatiles (COV), autres composés chimiques (SO₂ HCl CO) qui se révèlent tous bien inférieurs (moins de la moitié, jusqu'à 1/8) sous les normes imposées à l'installation. Pour les NO_x les valeurs se tiennent à environ 120 mg/Nm³ pour une norme de 150 mg/Nm³. Nous avons demandé la communication du nombre et de l'intensité ainsi que la durée des dépassements lorsqu'il y en a.

Les mâchefers sont mis en maturation (repos, hydratation) à l'issue de cette période de 3 mois ils sont analysés et selon leur état chimique ils sont envoyés soit pour remblai d'ouvrage de type routier ou en accotement (donc recouverts soit par la route ou par l'ouvrage soit par une couche de terre végétale), soit en sous-couche routière recouverte par la chaussée ou accotement revêtu, soit mis dans une décharge agréée pour produits à risque environnemental. Les mâchefers ont tous été utilisés dans la première ou seconde catégorie d'usages.

Prochainement (août 2026) les mâchefers ne seront plus stockés dans l'ouvrage actuel mais envoyés à Muret pour permettre le début des travaux de construction de la future usine.

Puis les rejets aqueux (l'usine a une station d'épuration mais une partie des eaux pluviales passant sur les mâchefers partaient dans le réseau des eaux pluviales de Toulouse. Des travaux vont être faits pour remédier à ce défaut de protection du rejet au pluvial. Les analyses des rejets aqueux sont bonnes (débit, hydrocarbures, cyanures, arsenic, cuivre). Seules les teneurs de matières en suspension posent des difficultés (problème de non séparation des eaux issues de la plate forme mâchefers).

Bruit: problème réglé sur 3 directions il reste à traiter une source qui est entendue côté Lafourguette lors du lâchage de vapeur au redémarrage du turboalternateur.

Un numéro vert à disposition du public pour signaler les désagréments va entrer en fonction le 1^{er} janvier 2026: **0 800 960 255 gratuit et disponible 24h/24 et 7j/7**. La majorité des appels reçus jusqu'ici portent sur l'usage de la déchetterie (problème géré par DECOSET)

Une newsletter trimestrielle va être diffusée vers les personnes qui auront communiqué leur adresse mail (voir le site internet de l'incinérateur)



Gestion des cartouches et bonbonnes de gaz protoxyde d'azote: contrairement à ce qui avait été précédemment recommandé dans notre bulletin précédent, il est préférable de laisser les cartouches et bonbonnes à la place où on les observe, et de les signaler à Allô Toulouse. Pour des questions de sécurité il est préférable de ne pas les stocker chez soi, certaines de ces cartouches pouvant être pleines et inaptes à un stockage non approprié. Si une autre technique devait être acceptée nous vous l'indiquerons.

Francazal

La Commission de Suivi de Site a été reportée sine die.

Informations municipales

Mairie de quartier : à partir du 5 janvier, afin d'améliorer votre accueil et le service rendu, les jours d'ouverture évoluent selon la fréquentation.

Elle sera ouverte pendant la période scolaire le lundi et mercredi de 8h30 à 12h00 et de 13h15 à 17h00, et le jeudi de 13h15 à 17 h00. Pendant les vacances scolaires, elle sera ouverte le lundi, mercredi et jeudi de 8h30 à 12h00 et de 13h15 à 17h00.

En dehors de ces horaires, une autre [structure à proximité](#) pourra vous accueillir.

Toutes les informations pour faire vos démarches sont également disponibles en ligne sur toulouse.metropole.fr

Jardins partagés à Guilhermy : l'association "*Champs Simon*" est créée, l'adresse de contact est :

champs-simon@proton.me

Animations Communication

Le centre Social chemin du Loup atteint son régime de croisière avec un bel éventail de propositions, y compris pendant les vacances scolaires. Allez rendre une petite visite, il y a certainement quelque chose qui vous accrochera.

Bravo aux Comité des fêtes, au Centre Culturel et au Club de l'Étoile de Saint Simon, le week-end du Téléthon a été une magnifique réussite sur notre quartier!

Programmation du Comité des Fêtes :

https://www.facebook.com/groups/825331802561461/?locale=fr_FR

Programmation du Centre Culturel :

Consultez leur offre sur le site : [Centre culturel Saint-Simon · Toulouse Mairie Métropole, site officiel.](#)

Ou bien: <https://metropole.toulouse.fr/annuaire/centre-culturel-saint-simon#loffre-de-loisirs>

Vous pouvez contacter le centre Culturel au téléphone au 0531229680 ou par email à l'adresse accueil.stsimon@mairie-toulouse.fr .

Les élections municipales sont pour bientôt !

Comme à chaque élection nous pensons soumettre des questions aux candidat(e)s pour vous faire partager leurs réponses avant les dates de vote des 15 et 22 mars prochains. Faites-nous part de vos questions sur notre adresse mail! contact@saint-simon-environnement.org

Il est temps de renouveler votre adhésion pour l'année 2026 !

Si vous souhaitez renouveler votre adhésion pour l'année 2026, c'est ici.

Merci de votre confiance.

Vous pourrez renouveler votre adhésion à St-Simon Environnement pour 2026 en réglant par carte bancaire sur notre site :

<https://www.saint-simon-environnement.org/association-toulouse-st-simon-environnement/adhesion/>

Ou alors utiliser (ou recopier) le présent bulletin en joignant un chèque de 10€ par famille à l'adresse :

Saint Simon Environnement, Centre d'animation, 10 chemin Liffard 31100 Toulouse

BULLETIN D'ADHESION 2026

NOM: _____ PRENOM : _____

Votre adresse mail pour recevoir nos bulletins bimestriels :

Votre adresse postale :

Si vous n'avez pas d'accès Internet, l'Association vous propose de vous livrer, dans la mesure du possible, les bulletins papier à domicile, cochez alors la case suivante :

|| ☐ Je n'ai pas d'accès Internet, merci de me livrer les bulletins papier à mon domicile

PROCHAINES RÉUNIONS

La prochaine réunion du bureau de St-Simon Environnement aura lieu le 12 janvier à 18h dans la salle des associations place de l'église.

Suivez l'actualité de notre association sur notre site :

<https://www.saint-simon-environnement.org/> ou en flashant le QR-CODE :

